



SYNTHÈSE

RÉSEAU NATURA 2000 DOCUMENT D'OBJECTIFS

De la zone spéciale de conservation
HAUTES BARONNIES, COUME DE PAILHAS

FR 7300933

Département des Hautes Pyrénées



Octobre 2005

Document d'objectifs

de la Zone Spéciale de Conservation

« Hautes Baronnies : Coume de Pailhas »

- Site FR 7300933 -

Document de Synthèse

Document validé par le comité de pilotage le 15 juin 2005

Opérateurs :

OFFICE NATIONAL DES FORETS
Agence des Hautes Pyrénées
Rue Jean Loup Chrétien
65 013 TARBES Cedex



Coordination :

Isabelle BASSI, Chargée d'études Environnement – Biodiversité (ONF Hautes Pyrénées)

Composition du document d'objectifs :

- ✓ VOLUME I : Etat des lieux et Analyses
Enjeux et Propositions d'actions
- ✓ VOLUME II : Atlas cartographique

Avant-propos

Le document d'objectifs du site "Hautes Baronnies: Coume de Pailhas" se présente sous la forme de deux documents distincts:

1. LE DOCUMENT DE COMPILATION

Il regroupe de manière exhaustive l'ensemble des inventaires biologiques et socio-économiques, les analyses et les actions. Il s'articule en trois volumes:

- **Volume 1** : Il est constitué de trois parties Partie A : Etat des lieux, Partie B : Analyse et hiérarchisation des enjeux et Partie C : Objectifs de conservation et propositions d'actions.

- **Volume 2** : Il est le recueil de tous les compte - rendus de réunions du comité de pilotage et des différents groupes de travail. Il contient aussi les bulletins d'information sur le site édités tout au long de la démarche ainsi que tous les éléments d'annexe nécessaires à la compréhension du document.

- **Volume 3** : Atlas cartographique.

2. LE DOCUMENT DE SYNTHESE

Ce document est voué à être opérationnel; il résume les enjeux patrimoniaux existants sur le site, les stratégies et les propositions d'actions. Il est composé d'une présentation rapide du site et surtout des fiches actions.

Il est accompagné d'un atlas cartographique.

L'opérateur tient à remercier l'ensemble des personnes et des organismes ayant participé à l'élaboration du document d'objectifs en y apportant leur expérience et leurs idées.

SOMMAIRE

LE RESEAU NATURA 2000 (Europe, France, Bigorre)

I. <u>RAPPELS DES POINTS PRINCIPAUX DE LA DEMARCHE</u>	p.1
I.1 Natura 2000, un réseau écologique européen	
I.2 Natura 2000 en France	
I.3 Natura 2000 en Bigorre	
II. <u>L'OPERATEUR ET LES MOYENS MIS EN UVRE</u>	p.2
II.1 L'Opérateur technique	
II.2 Les moyens mis en œuvre	

DESCRIPTION DU SITE DONNEES ECOLOGIQUES & ACTIVITES HUMAINES

I. <u>PRESENTATION GENERALE DU SITE</u>	p.5
I.1 Localisation	
I.2 Contexte physique	
I.3 Contexte administratif	
II. <u>SYNTHESE DES INVENTAIRES BIOLOGIQUES ET DES PRATIQUES HUMAINES</u>	p.7
II.1 Habitats naturels et espèces	

➔ FICHES DESCRIPTIVES DES HABITATS ET DES ESPECES p.9

Habitats naturels

- × H1 : Tillaies de ravins à buis
- × H2 : Tillaies sèches à buis des Pyrénées
- × H3 : Pelouses calcicoles à Brachypode
- × H4 : Fourrés à Buis
- × H5 : Hêtraies calcicoles à Sesslerie bleue des Pyrénées
- × H6 : Eboulis calcaires des Pyrénées
- × H7 : Eboulis à Oseille à écusson
- × H8 : Falaises calcaires des Pyrénées centrales
- × H9 : Grottes

Esp ces animales et végétales

- × E1 : Androsace hérissée
- × E2 : Scrophulaire des Pyrénées
- × E3 : Rosalie des Alpes

II.2 Les activités humaines p.35

- a. Les pratiques pastorales
- b. La gestion forestière
- c. La chasse, la pêche et la randonnée pédestre
- d. Les autres activités

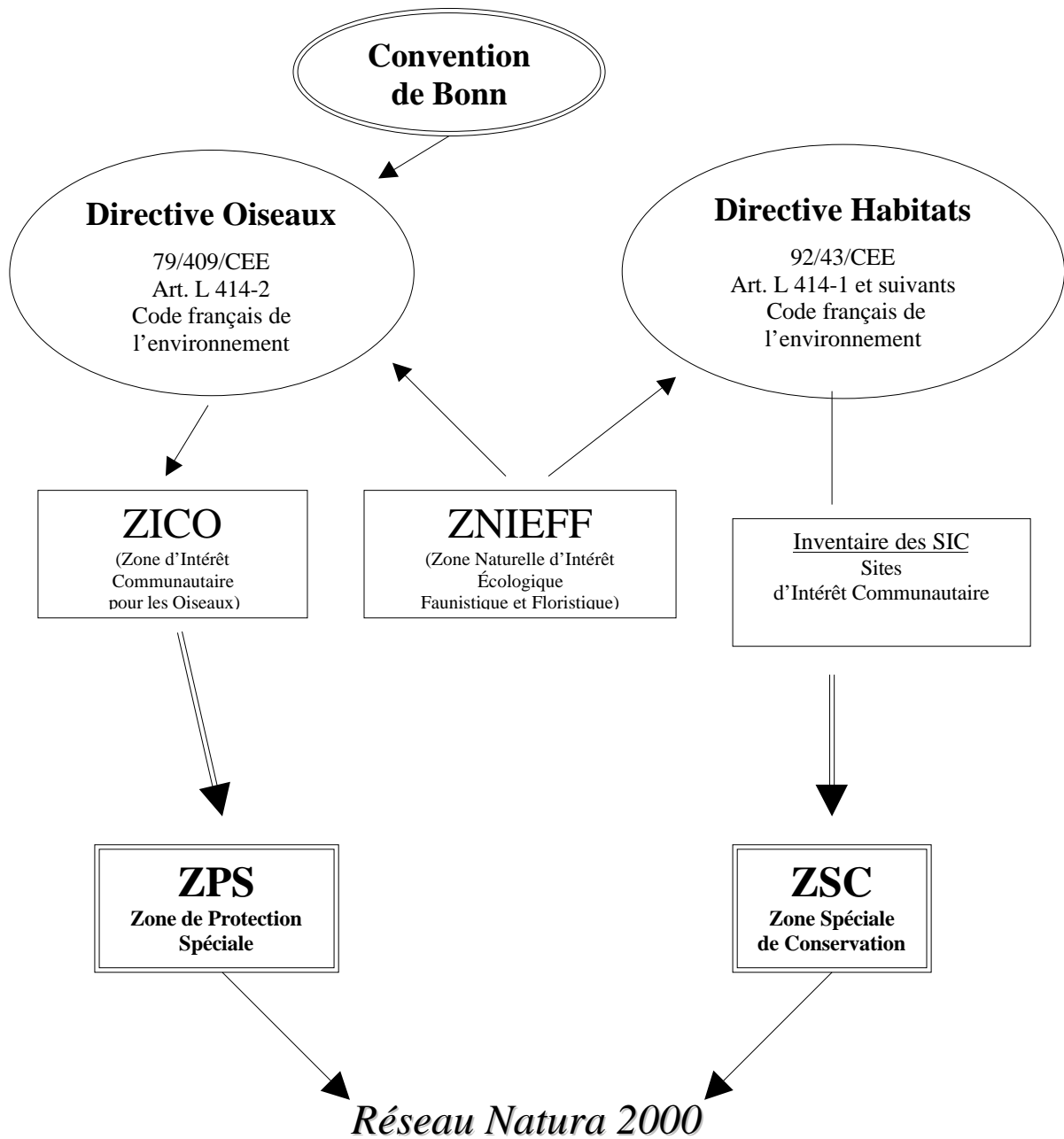
III. ANALYSE ECOLOGIQUE ET REFLEXIONS p.36

- III.1 Etat de conservation des habitats et des espèces
- III.2 Dynamique et facteurs d'évolution observés
- III.3 Objectifs généraux de conservation

O B J E C T I F S / S T R A T E G I E S C O N S E R V A T O I R E S
P R O P O S I T I O N S D E G E S T I O N E T S U I V I S

I. <u>DEFINITION DES STRATEGIES D' ACTIONS</u>	p.39
I.1 Rappel des objectifs conservatoires	
I.2 Définition des stratégies d'action	
I.3 Remarques concernant la chasse et la randonnée pédestre	
II. <u>RECAPITULATIFS ET DEFINITION DES PROTOCOLES DE SUIVIS</u>	p.43
II.1 Récapitulatif des actions	
II.2 Protocole de suivis à mettre en place	
➔ <u>FICHES ACTIONS</u>	p.47

Liste des cartes
Sigles et Abréviations
lossaire



LE RESEAU NATURA 2000
(Europe, France, Bigorre)

I. RAPPELS DES POINTS PRINCIPAUX DE LA DEMARCHE

I.1 Natura 2000, un réseau écologique européen

Le 21 mai 1992, les états membres de l'union européenne ont décidé de coordonner leur politique de protection de la nature à travers une nouvelle directive : **la Directive "Habitat" (DH)**. Elle vise à recenser un certain nombre de milieux naturels européens abritant des espèces animales et végétales remarquables, rares ou caractéristiques et à mettre en place sur les sites identifiés des mesures garantissant leur préservation.

L'ensemble des sites retenus (désignés en ZSC : Zones Spéciales de Conservation) formera avec ceux identifiées au titre de la Directive Oiseaux de 1979 (les ZPS : Zones de Protection Spéciales) : le **réseau** écologique européen **Natura 2000**.

Il est important de souligner que l'appartenance des sites à ce réseau ne signifie pas une mise sous cloche mais le but est de favoriser la biodiversité tout en tenant compte des activités humaines présentes sur chacun des sites.

I.2 Natura 2000 en France

Le 11 avril 2002 les deux directives européennes « Habitats » et « Oiseaux » ont été transcrites en droit français par les articles L-414.1 et suivants du code de l'environnement.

Les principales obligations des Directives ont été reprises ; chaque Etat et notamment la France est libre du choix des moyens à mettre en œuvre pour les honorer.

L'Etat français a opté pour une démarche contractuelle par la mise en place d'un document dit « Document d'objectifs » (Docob). Son rôle est de définir les objectifs de conservation des habitats naturels et des habitats d'espèces présents sur un site. Il est élaboré pour une durée de six ans.

Le document d'objectifs est un véritable outil d'aide à la décision pour une gestion concertée, conjuguant la protection de la nature et le développement socio-économique durable.

Le document d'objectifs répond aux principales obligations de la Directive « Habitats » à savoir :

- Identifier sur quoi porte la nécessité de préservation ;
- savoir précisément où se situent les habitats à préserver ;
- identifier les exigences économiques, sociales et culturelles ;
- préciser les exigences écologiques des habitats et des espèces pour lesquels le site est désigné ;
- cerner les causes éventuelles de détérioration des habitats et des perturbations des espèces ;
- définir les mesures appropriées pour éviter celles-ci ;
- aider à évaluer les projets qui modifieraient éventuellement le site en hiérarchisant les enjeux et les espaces concernés ;
- définir les modalités de gestion et des dispositions permettent de maintenir les habitats et les espèces dans un état de conservation favorable ;
- évaluer les dépenses engendrées dans les ZSC par la prise en compte de la directive « Habitats », en identifiant celles qui concernent les habitats et espèces prioritaires ;
- instaurer un système de surveillance de l'état de conservation des habitats et espèces au niveau local et national.

I.3 Natura 2000 en Bigorre

Le site « Hautes Baronnies : Coume de Pailhas » (FR 7300933) fait partie des sites proposés dans le département des Hautes Pyrénées. Après consultation des élus concernés, ce site a été transmis à la commission européenne en tant que SIC : Site d'intérêt Communautaire éligible au réseau Natura 2000. Il s'agit d'un site de 300 ha, caractéristique du front pyrénéen calcaire qui s'étage de 500 à 1400 m d'altitude. Il est essentiellement composé d'habitats forestiers de l'étage collinéen à montagnard et de pelouses calcicoles en versant sud. Il révèle aussi la présence d'espèces végétales protégées au niveau national.

II. L'OPERATEUR ET LES MOYENS MIS EN OEUVRE

II.1 L'Opérateur technique

L'Office National des Forêts (ONF) a été désigné en tant qu'opérateur local pour la réalisation du document d'objectifs.

Un dossier d'intentions a été rédigé et présenté au maître d'œuvre la Direction Régionale de l'ENvironnement. (DIREN). Ce document définit la démarche à suivre, les résultats à obtenir au terme des différentes phases de l'étude.

II.2 Les moyens mis en œuvre

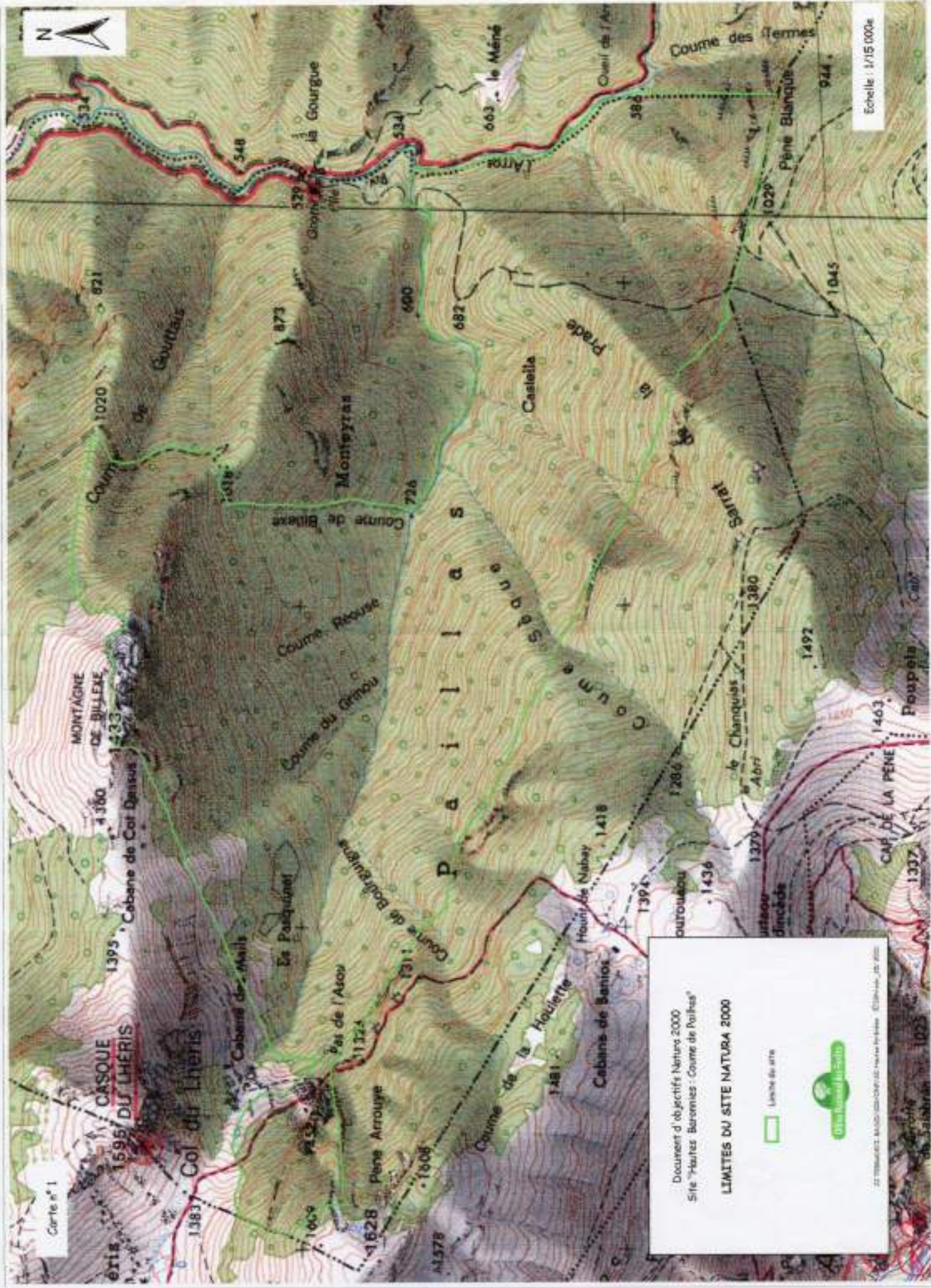
Le Comité de pilotage local, présidé par le Préfet de département, valide les différentes phases de l'élaboration du Docob. Il est composé d'élus, de structures intercommunales, d'organismes socio -

professionnels (groupement pastoral, société de chasse, associations, fédérations,...) et d'administrations (DDAF, ONF,...)

Deux groupes de travail ont été constitués : « Pastoralisme et Forêts », et « Tourisme et Activités de loisirs ». Le tableau suivant récapitule dans le temps les réunions menées sur ce site.

	Comité de pilotage	GT Pastoralisme et Forêt	GT Tourisme et Activités de loisirs
Désignation de l'opérateur et formation des groupes de travail	Février 2001		
Analyse de l'existant / Prise de contact		Juin 2001	Juin 2001
Validation de la phase inventaire	Avril 2002		
Discussion sur propositions de gestion		Mai 2002	Mai 2002
Validation de l'analyse et des enjeux	Décembre 2004	Septembre 2002	Septembre 2002
Propositions d'actions	Juin 2005		
Validation document final	Juin 2005		

A cela s'ajoutent les entretiens individuels avec les acteurs locaux qui ont permis la récolte d'un maximum d'information pour le diagnostic des pratiques humaines. Deux bulletins d'information ont en outre été diffusés en mai 2001 et février 2002 auprès de la population et de tous les acteurs concernés. (Cf. document de compilation / Volume 2).



Echelle : 1/15 000e

Carte n°1

Document d'objectifs Natura 2000
Site "Hautes Basques : Courme de Poixas"

LIMITES DU SITE NATURA 2000



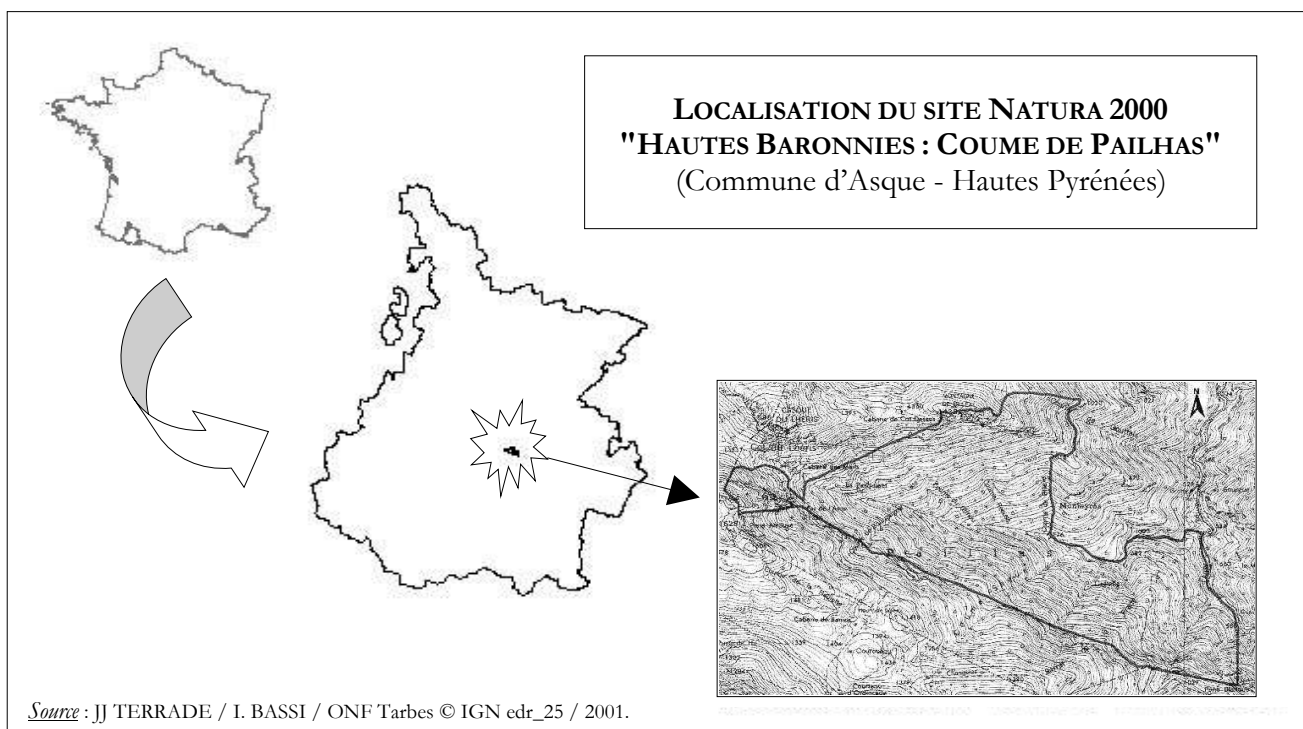
22 TERRITOIRES BASCO-ARAGONAIS Pyrénées-Atlantiques © IGN - 2010

DESCRIPTION DU SITE DONNEES ECOLOGIQUES & ACTIVITES HUMAINES

I. PRESENTATION GENERALE DU SITE

I.1 Localisation

Le site "Hautes Baronnies : Coume de Pailhas" se situe au centre du département des Hautes Pyrénées (65) dans la région dite des Baronnies.



I.2 Contexte physique

Le site étudié se situe dans la zone des chaînons calcaires, limités au Nord par la faille de Bigorre et appartient à l'ensemble secondaire, période du Jurassique - Crétacé, de la couverture nord pyrénéenne. Il est limité au Nord par la ligne de crête passant par le Casque du Lhéris et la montagne de Billexe. Le canton de Pailhas s'étage de 550m à 1550m d'altitude et se caractérise par une opposition franche de deux versants distincts (Sud/Nord) articulés de part et d'autre d'une coume centrale en forme de V. La pente moyenne est de 60%, ce qui rend le terrain accidenté et difficile à pratiquer.

Le climat est de type semi-océanique, légèrement marqué par des influences montagnardes.

Document d'objectifs Natura 2000 « Hautes Baronnies : Coume de Pailhas » (FR 7300933)

OFFICE NATIONAL DES FORETS – 2002 / 2005

Intitulé habitat	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000	Statut	Surface cartographiée
HABITATS AGRO -PASTORAUX ET PRE-FORESTIERS				
Pelouses calcicoles : <i>Mesobromion</i> pyrénéen	34-323J	6210	IC	4,83 ha
Habitat en mélange : Hêtrete sèche et <i>Mesobromion</i>	41-16 x 34-323J	9150 x 6210	IC	20,5 ha
Fruticées à buis	31-82	5110	IC	0,48 ha
HABITATS FORESTIERS				
Hêtraies sèches à Séslerié bleue des Pyrénées	41-16	9150	IC	1 ha
Tillaies de ravins à buis	41-4	9180	P	2,85 ha
Tillaies de ravins en mélange	41-4 x 41-142	9180 x NC	P	26 ha
Tillaie sèche à buis	41-45	9180	P	9,13 ha
HABITATS D'ÉBOULIS ET DE FALAISE				
Éboulis calcaires sub-montagnards	61-312	8130	IC	1 ha
Éboulis à <i>Rumex scutatus</i>				0,67 ha
Falaise calcaire	62-12	8212	IC	8,05 ha
Grotte	65-4	8310	IC	0,23 ha
HABITATS NE RELEVANT PAS DE LA DIRECTIVE				
Hêtrete mésophile pyrénéenne à Hellebore vert et diverses variantes	41-142	-	NC	71,39 ha
Hêtrete hygrophile pyrénéennes à Scille lys -jacinthe et diverses variantes	41-141	-	NC	145,67 ha
Fourrés de noisetiers	31-8C	-	NC	1,8 ha
Zones rudérales et formations de talus et de bord de routes	87-2	-	NC	~ 1,82 ha

Tableau récapitulatif des habitats naturels présents sur le site

I.3 Contexte administratif

Une seule collectivité est concernée par le document d'objectifs : la commune d'Asque.

Les limites du site correspondent exactement à celles d'un des deux cantons composant la Forêt communale d'Asque. Le canton concerné est celui de "Pailhas". Sa superficie actuelle et définitive est de 300 ha.

II. SYNTHESE DES INVENTAIRES BIOLOGIQUES ET DES PRATIQUES HUMAINES

II.1 Les habitats naturels et les espèces

a. Les habitats naturels

Etant donné la superficie du site (300 ha), l'ensemble des habitats présents sur le site relevant de la directive ou non ont été cartographiés (Cf. tableau récapitulatif ci - contre).

Le site présente une originalité : il renferme plusieurs types de tillaies de ravins dont une en versant sud très typique : la tillaie sèche à buis des Pyrénées.

Remarque

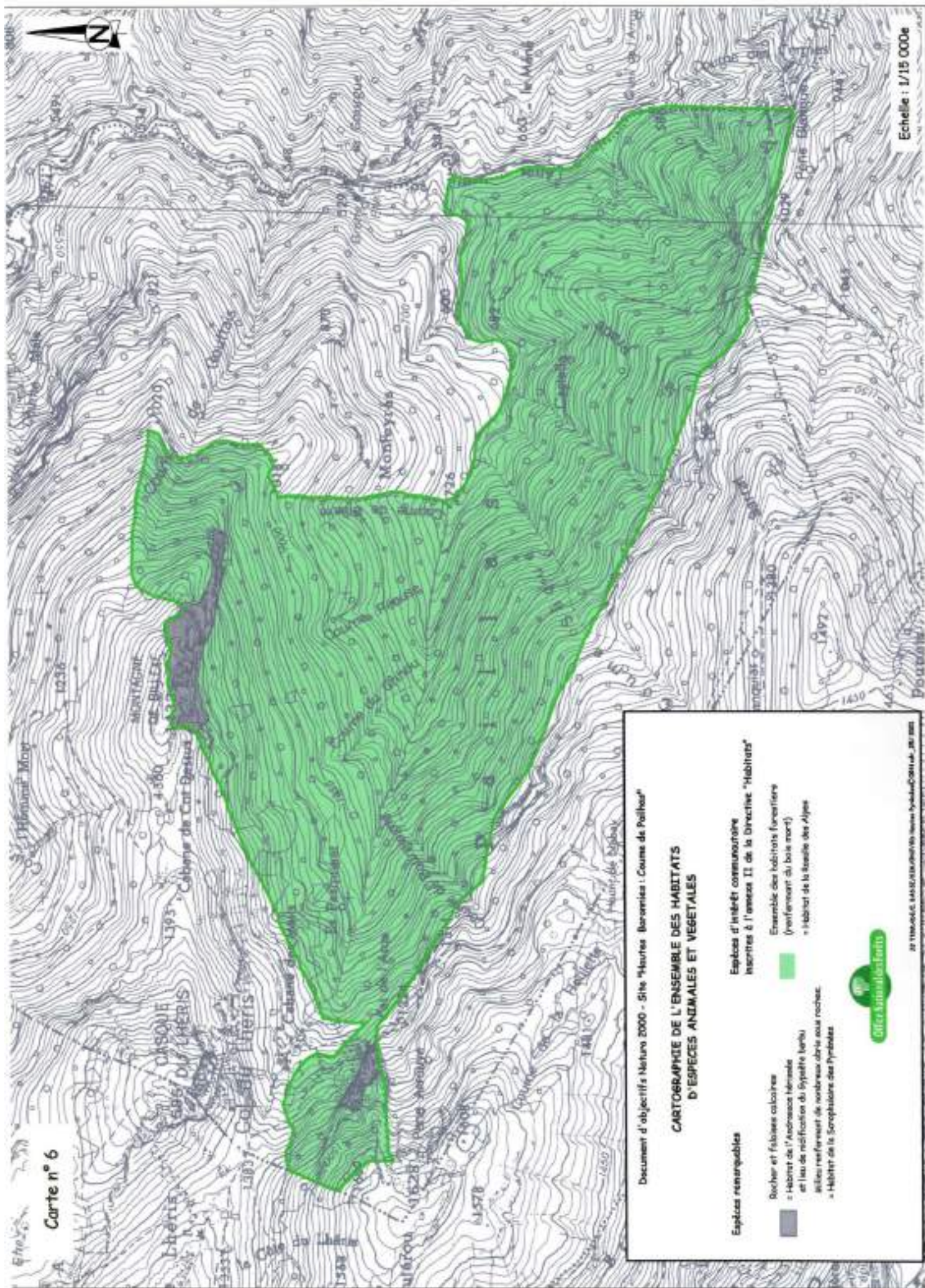
Les habitats naturels d'intérêt communautaire et prioritaire couvrent 1/3 du site ; les autres habitats essentiellement forestiers et ne relevant pas de la directive constituent néanmoins l'habitat de la Rosalie des Alpes, espèce communautaire.

b. Les espèces

Une seule espèce visée à l'Annexe II de la Directive a été inventoriée sur le site ; il s'agit de la Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*).

Le site révèle cependant la présence de deux espèces végétales endémiques : l'Androsace hérissée et la Scrofulaire des Pyrénées ; elles bénéficient d'une protection nationale.

Des espèces de chiroptères (très certainement d'intérêt communautaire) sont soupçonnées au sein des grottes du site ; elles n'ont pas été identifiées à ce jour.



Document d'objectifs Natura 2000 - Site "Hauts Baronnies : Cours de Poilhos"

**CARTOGRAPHIE DE L'ENSEMBLE DES HABITATS
D'ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES**

- Espaces remarquables**
- Rocher et falaises calcaires
 - Habitat de l'Androsace tétrale et lieu de nidification du Symphe terbu
 - Sites refuge pour les nombreux abris sous roches.
 - Habitat de la Scrophulaire des Pyrénées
- Espaces d'intérêt communautaire inscrits à l'annexe II de la Directive "Habitats"**
- Ensemble des habitats forestiers (renfermant du bois mort)
 - Habitat de la Sessie des Alpes



➔ FICHES DESCRIPTIVES DES HABITATS ET DES ESPECES

Elles sont la synthèse des informations récoltées pour chaque type d'habitat et chaque espèce remarquable reportés sur les cartes 4 et 6. Une photo ou un croquis tente d'illustrer le mieux possible l'habitat ou l'espèce décrit.

LES HABITATS NATURELS

Fiche n°1

- H1 : Tillaies de ravins à buis

Fiche n°2

- H2 : Tillaies sèches à Buis des Pyrénées

Fiche n°3

- H3 : *Mesobromion* des Pyrénées Occidentales

Fiche n°4

- H4 : Fourrés sclérophylles à Buis

Fiche n°5

- H5 : Hêtraies calcicoles / Hêtraies calcicoles à
Seslérie bleue des Pyrénées

Fiche n°6

- H6 : Eboulis calcaires des Pyrénées

Fiche n°7

- H7 : Eboulis à *Rumex scutatus*

Fiche n°8

- H8 : Rochers et Falaises calcaires

Fiche n°9

- H9 : Grottes

LES ESPECES ANIMALES ET VEGETALES

☆ Les espèces remarquables

Fiche n°10

- E1 : Androsace hérissée
(*Androsace cylindrica* ssp. *hirtella*)

Fiche n°11

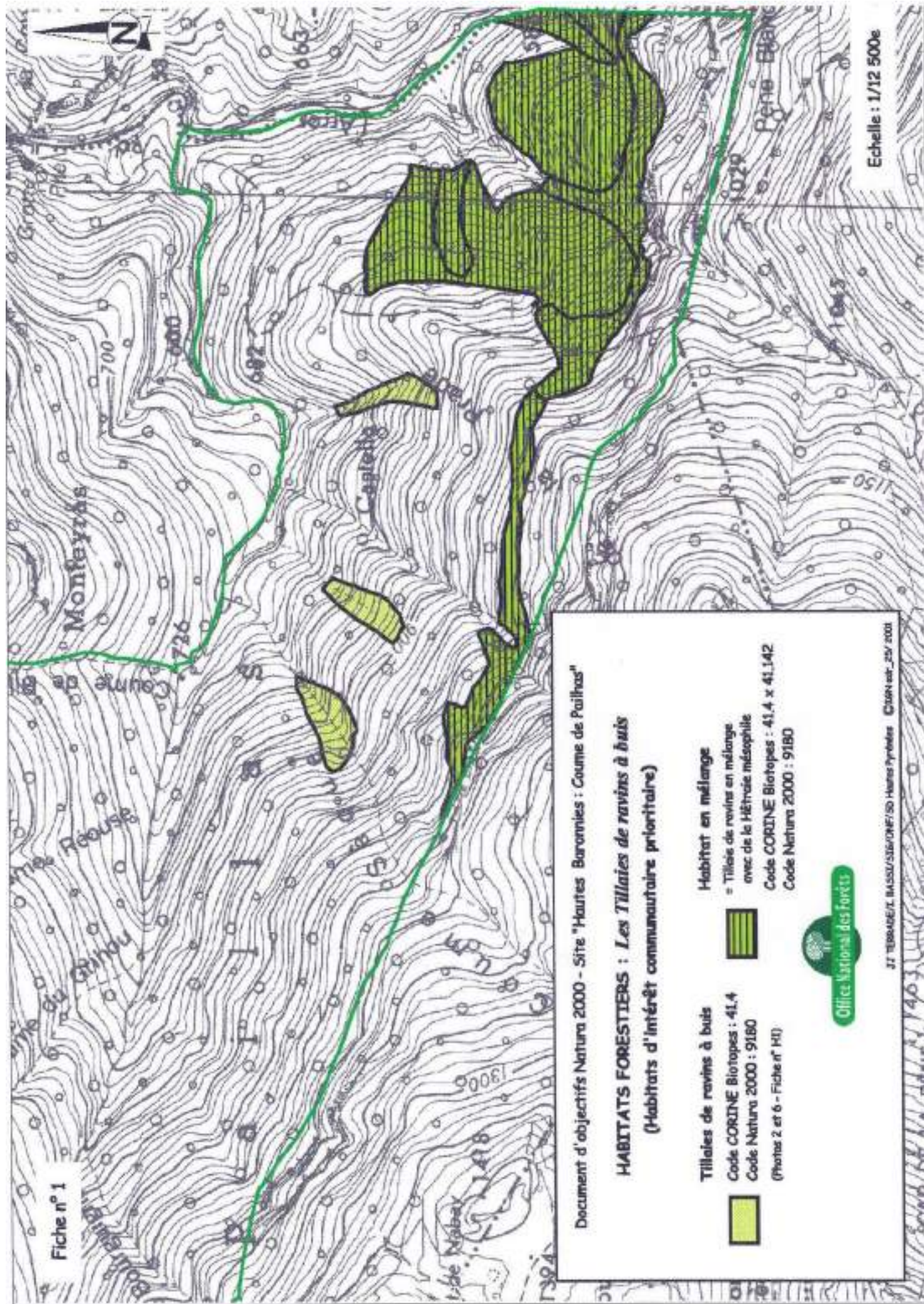
- E2 : Scrophulaire des Pyrénées
(*Scrophularia pyrenaica*)

☆ Les espèces inscrites à l'annexe II de la Directive
"Habitat"

Fiche n°12

- E3 : Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*)

Fiche n° 1



41.4

9180
Prioritaire

FORETS DU *TILIO-ACERION* DE PENTES, EBOULIS OU DE RAVINS

Annexe I D.H

Occurrence

10 unités : secteurs ② à ④ dont plusieurs unités en mélange secteur ① et ②

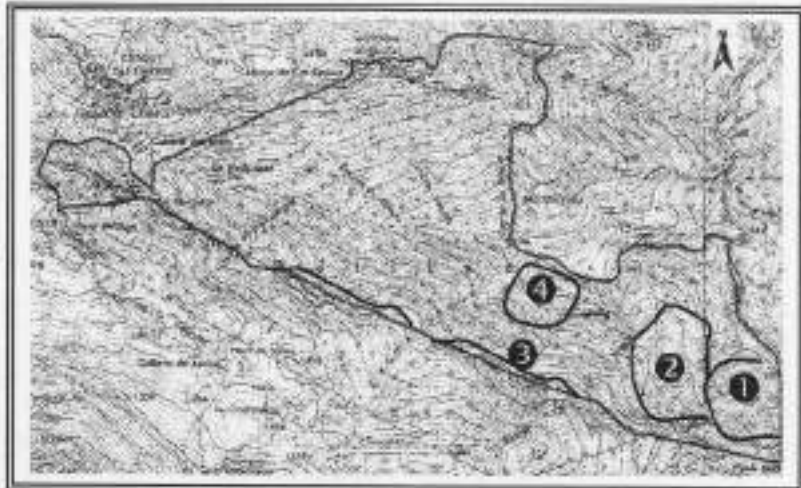
Statut foncier / Statut de protection

Communal / Aucun

Superficie des entités cartographiées

Surface totale : 29 ha.
Surface unité en mélange : 26 ha.

Localisation sur le site



Description de l'habitat

Habitat rencontré aux étages collinéen et montagnard moyen sur pentes fortes, humides et froides. Il s'installe dans des ravins à pentes escarpées et sur des éboulis grossiers calcaires stabilisés par les mousses.

Ces formations sont le plus souvent en mélange avec de la hêtraie et largement dominées par des essences nomades comme le frêne.

Déclinaison phytosociologique

Forêts montagnardes
Abieti-Fagenalia
Communautés installées sur éboulis
Tilio-Acerion
Tillaie-frénaies sur gros blocs
Phyllitido-Tilietum

Pratiques actuelles

Parcelles forestières mises en repos et d'autres en exploitation. Chasse.

Exigences écologiques - Sensibilité Menaces

Les unités en interaction avec l'exploitation forestière sont sensibles à toute intervention humaine.



© Photos : I. BASSI - 2001

Espèces "indicatrices" de l'habitat

Peuplements dominés par les Tilleuls accompagnés d'Erable champêtre et de Frêne.
La strate arbustive est composée de Buis et de Noisetier.
La strate herbacée est riche en espèces de fougères et peu différente de celle rencontrée dans les hêtraies.
La strate muscinale est développée sur les blocs.

Aspects dynamiques observés de l'habitat

Formation naturelle en apparente stabilité.

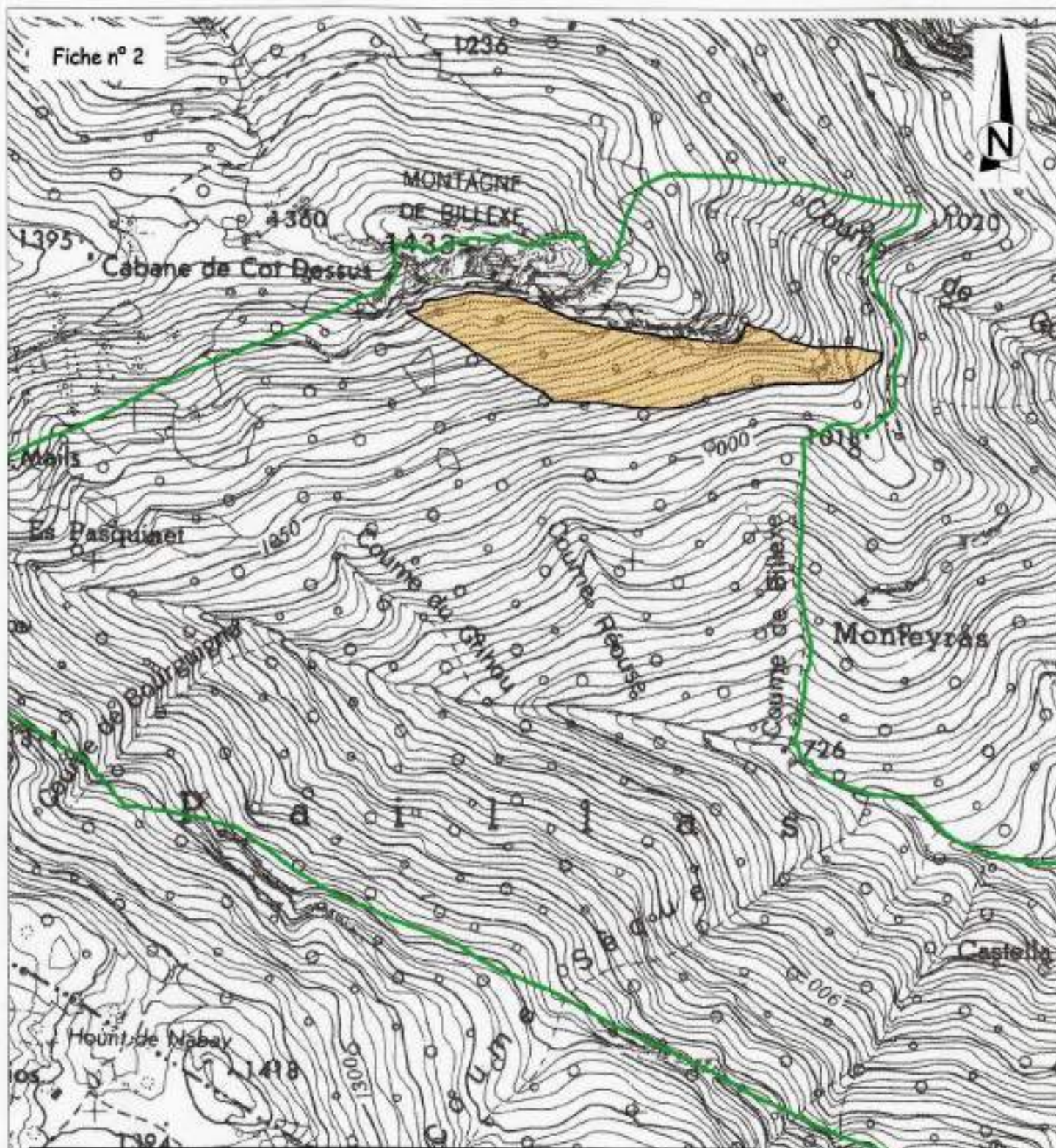
Etat de conservation

☺ Moyen

- (+) Belles formations à Tilleul
- (-) Forte densité en buis
- (-) Indice de régénération nul


Objectifs de conservation

- ♦ Assurer la dynamique naturelle (non-gestion) et conserver les habitats associés (rochers ombragés,...)
- ♦ Eviter l'introduction d'essences non spontanées
- ♦ Eviter la création de dessertes forestières ou pastorales



Document d'objectifs Natura 2000 - Site "Hautes Baronnies : Coume de Pailhas"

HABITAT FORESTIER : *La Tillaie sèche*
(Habitat d'intérêt communautaire prioritaire)

 Code CORINE Biotopes : 41.45
Code Natura 2000 : 9180



Tillaies sèches à Buis des Pyrénées

H2

41.45

FORETS DU TILIO-ACERION DE PENTES, EBOULIS OU DE RAVINS

Annexe I D.H

9180

Prioritaire

Occurrence

1 seule unité (secteur ① = unité n° 22)

Statut foncier / Statut de protection

Communal

Aucun

Superficie des entités cartographiées

9,13 ha.

Localisation sur le site



Description de l'habitat

Habitat répandu aux étages collinéen et montagnard inférieur sous des climats plus ou moins pluvieux et sur les versants chauds.

Il s'installe dans des ravins à pentes escarpées et le plus souvent sur les hauts de pente, en pied de falaise sur des éboulis calcaires grossiers recouverts de mousse.

Sur le site, l'habitat observé est une variante xérocline des Tillaies sèches observées sur la chaîne pyrénéenne.

Déclinaison phytosociologique

Forêts sèches à Hêtre, Tilleul,...

Cephalanthero-Fagenalia

Tillaies sèches

Tilion platyphylli

Tillaie à Buis

Buxo-Tilletum



© Photos : I. BASSI - 2001

Pratiques actuelles

Parcelles forestières en repos. Chasse

Exigences écologiques - Sensibilité Menaces

L'habitat semble préservé naturellement en l'état actuel de la gestion. L'unité concernée est située au sein d'une parcelle forestière mise en repos.

Remarques

Peuplements à faible productivité sylvicole.

Espèces "indicatrices" de l'habitat

Peuplements dominés par les Tilleuls accompagnés de quelques hêtres.

La strate arbustive est composée de Buis et de Noisetier.

La strate herbacée est assez pauvre.

La strate muscinale est développée sur les blocs.

Aspects dynamiques observés de l'habitat

Habitat pionnier des éboulis ; il s'est restauré au fait de la baisse de la pression anthropique au cours des années.

Formation naturelle en apparente stabilité.

Etat de conservation

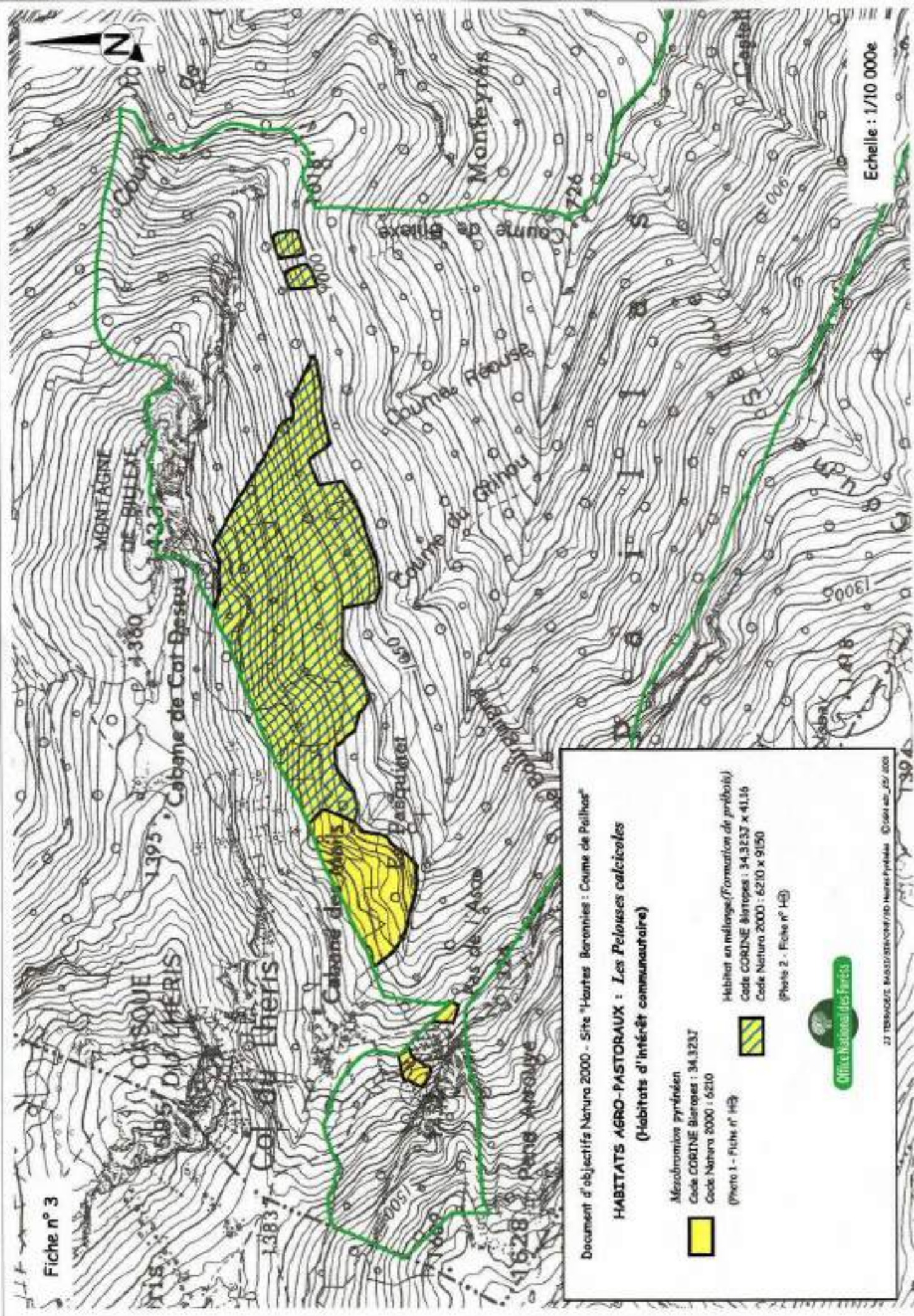
😊 Bon

(+) Bonne proportion Tilleul/Buis

Objectifs de conservation

- ◆ Conserver le mélange avec les essences naturelles et éviter l'introduction de peuplements non spontanés.
- ◆ Eviter le passage d'engins à travers ces formations.

Fiche n° 3



Document d'objectifs Natura 2000 - Site "Hautes Beronnies : Combe de Palhac"

HABITATS AGRO-PASTORAUX : Les Pelouses calcicoles
(Habitats d'intérêt communautaire)

 Mesobromion pyrénéen
Code CORINE Biotopes : 34.3237
Code Natura 2000 : 6210

 Habitat en mélange (Formation de prébois)
Code CORINE Biotopes : 34.3233 x 41.16
Code Natura 2000 : 6210 x 9150

(Photo 1 - Fiche n° H3)

(Photo 2 - Fiche n° H3)



34.323.I

6210

Communautaire

FORMATIONS HERBEUSES SÈCHES SEMI-NATURELLES ET FACIÈS D'EMBUISSONNEMENT SUR CALCAIRES (*Festuco-Brometalia*)

Annexe I D.H

Occurrence

6 unités dont 3 en mélange avec les hêtraies calcicoles (41.16 / 9150) / ; Secteurs ①, ② et secteur ③ (unités homogènes)

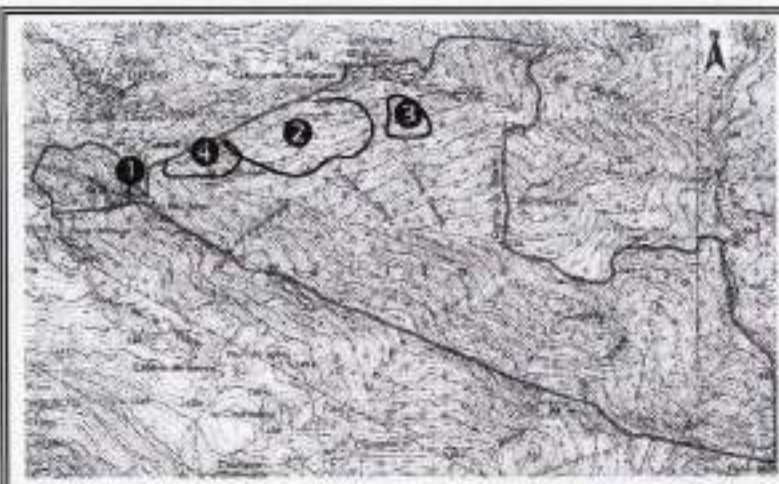
Statut foncier / Statut de protection

Communal Aucun

Superficie des entités cartographiées

Surface totale des unités en mélange : 20,5 ha.
Surface des unités homogènes : 4,83 ha.

Localisation sur le site



Description de l'habitat

Habitat de pelouses calcaires mésophiles présent de l'étage collinéen supérieur à montagnard (de 750 à 1300 m d'altitude).

Il se rencontre sur des pentes très variables, sur des versants chauds ou en ombre à des altitudes plus basses.

Déclinaison phytosociologique

Pelouses pérennes denses
et steppes médio-européennes

Festuco-Brometea

Festuco-Brometalia

Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides à brachypode

Pratiques actuelles

Brûlage dirigé, pâture. Chasse
Parcelles forestières mises en repos.

Remarques

La faible richesse en espèces d'orchidées n'autorise pas à considérer cet habitat comme d'intérêt prioritaire.

Exigences écologiques - Sensibilité Menaces

- ◆ Habitat sensible à la colonisation par les fougères et le buis.
- ◆ La pratique répétée des feux favoriserait le Brachypode penné qui à terme pourrait défavoriser le maintien de la biodiversité.



① Vue générale du versant sud

② Habitat en mélange = Pré-bois

© Photos : J. BASSI - 2010

Espèces "indicatrices" de l'habitat

Le *Mesobromion* pyrénéen est caractérisé sur le site par une abondance de *Brachypodium pinnatum*.
La strate muscinale est développée sur les blocs.

Aspects dynamiques observés de l'habitat

Ces pelouses sont par endroit colonisées par la fougère aigle. Néanmoins, il semble que les brûlages dirigés exercés maintiennent ces milieux ouverts depuis des années. Elles se retrouvent en majorité en mélange sur le site étudié.

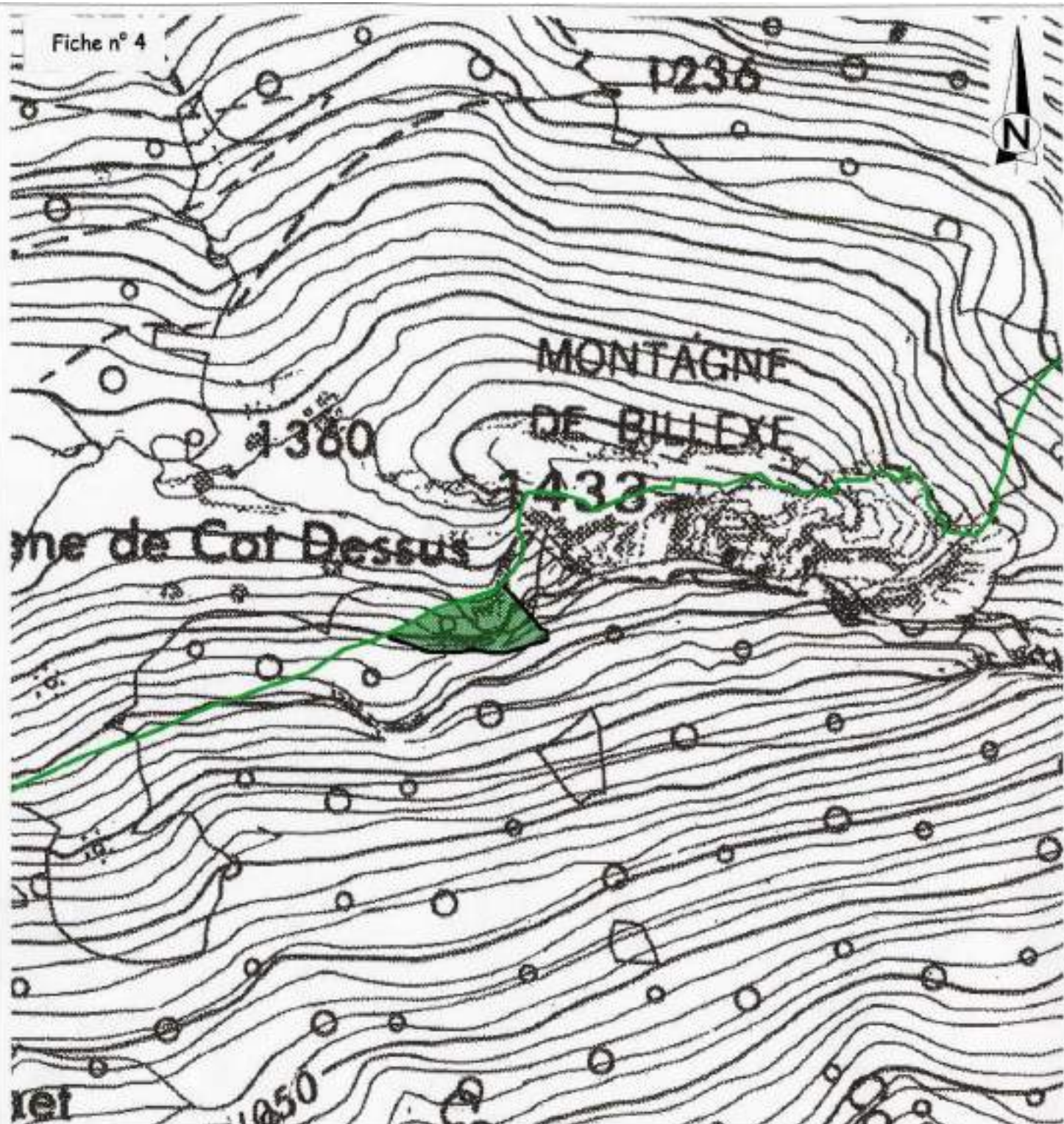
Objectifs de conservation

Nécessité de maintenir les milieux ouverts.

Etat de conservation

☺ moyen à ☹ mauvais

- (+) Présence du Brachypode penné
- (-) Recouvrement quasi total par le Brachypode penné
- (-) Taux d'embroussaillage fort (fougères, ronces)
- (-) Indice de régénération nul (prébois)



Document d'objectifs Natura 2000 - Site "Hautes Baronnies : Coume de Pailhas"

HABITATS AGRO-PASTORAUX : *Les Fourrés à buis*
(Habitats d'intérêt communautaire)



Code CORINE Biotopes : 31.82
Code Natura 2000 : 5110



31.82

FORMATIONS STABLES A *Buxus sempervirens* DES PENTES ROCHEUSES CALCAIRES (Berberidion p.)

5110
Communautaire

Annexe I D.H

Occurrence

1 seule unité (n°27) ; secteur ①

Statut foncier / Statut de protection

Communal Aucun

Superficie des entités cartographiées

0,48 ha.

Localisation sur le site



Description de l'habitat

Formations arbustives xérothermiques et calcicoles dominées par le buis depuis les basses altitudes jusqu'à l'étage montagnard. Fourrés très localisés occupant des surfaces restreintes à caractère relictuel.

Déclinaison phytosociologique

Manteaux calcicoles xérophiles à caractère subméditerranéens
Berberidion p.



Pratiques actuelles

Estive (bovins et ovins)
Limite de la zone de brûlage dirigé

Exigences écologiques - Sensibilité Menaces

Une déprise agricole trop forte accélère les processus de colonisation arbustive préforestière.

© Photos : I. BASSI - 2001

Espèces "indicatrices" de l'habitat

- Buxus sempervirens*
- Calluna vulgaris*
- Juniperus communis*
- Androsace villosa*

Aspects dynamiques observés de l'habitat

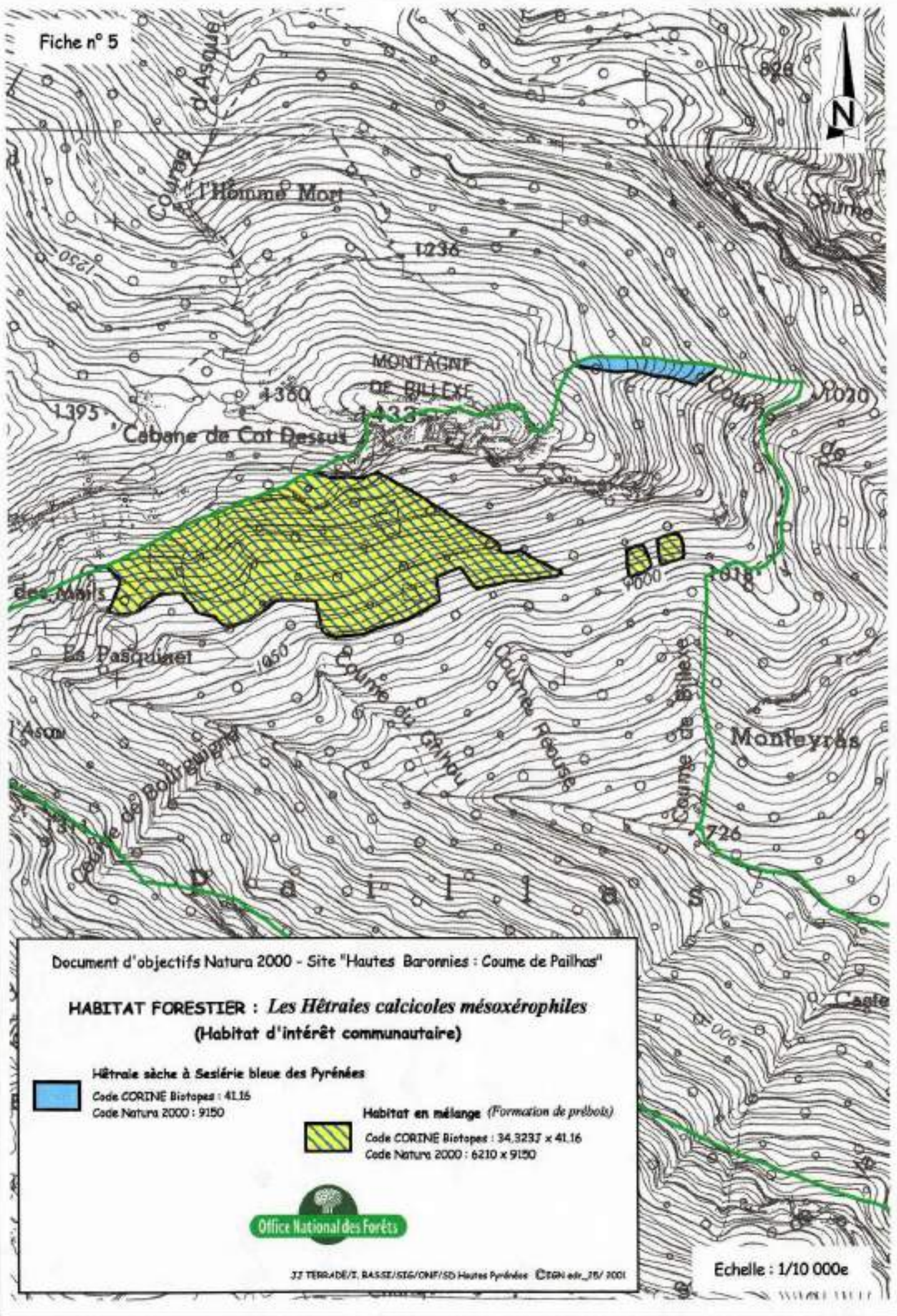
Habitat à évolution lente voire stable

Etat de conservation

☺ Bon
malgré la présence de genévriers épars.

Objectifs de conservation

Conserver l'habitat en l'état.



Document d'objectifs Natura 2000 - Site "Hautes Baronnies : Coume de Pailhas"

HABITAT FORESTIER : *Les Hêtraies calcicoles mésoxérophiles*
(Habitat d'intérêt communautaire)

Hêtraie sèche à Sésliérie bleue des Pyrénées



Code CORINE Biotopes : 41.16
Code Natura 2000 : 9150

Habitat en mélange (Formation de prébois)



Code CORINE Biotopes : 34.329J x 41.16
Code Natura 2000 : 6210 x 9150



41.16

9150

Communautaire

HÊTRAIES CALCICOLES MÉDIO-EUROPÉENNES DU *Cephalanthero-Fagion*

Annexe I D.H

Occurrence

4 unités.

Secteur ❶ : Hêtraie sèche à Sesslerie des Pyrénées

Secteur ❷ : Hêtraie ouverte à Brachypode

Localisation sur le site

Dans le haut de la Coume du Gouttais et en versant sud.

Statut foncier / Statut de protection

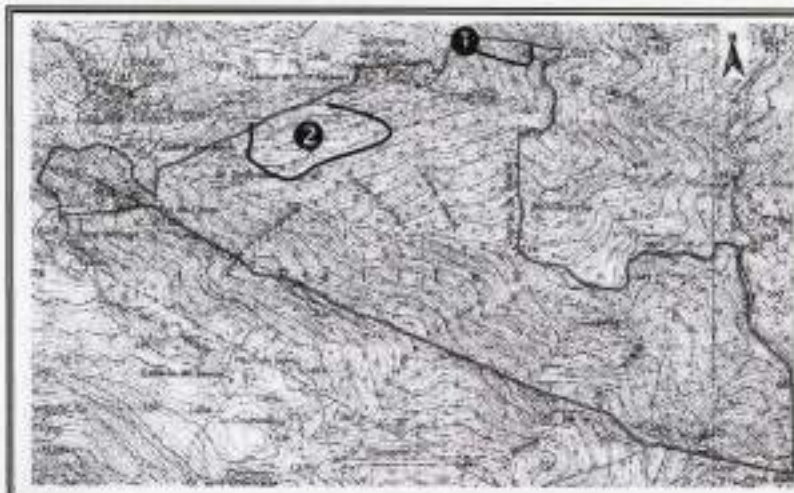
Communal

Aucun

Superficie des entités cartographiées

Secteur ❶ : 1 ha / Secteur ❷ : 20.5 ha.

Localisation sur le site



Description de l'habitat

Habitat méso - xérophile installé sur les versants, sur les crêtes ou les hauts de pentes de l'étage montagnard inférieur. Il s'établit sur des substrats calcaires des versants chauds.

Ce type d'habitat est présent sur une partie seulement de la chaîne pyrénéenne et toujours sur de faibles étendues.

Déclinaison phytosociologique

Forêts calcicoles sèches

Cephalanthero-Fagenalia

Cephalanthero-Fagion

Hêtraies,

Hêtraies à Sesslerie bleue des Pyrénées

Pratiques actuelles

Activités cynégétiques

Parcelles forestières en repos.

Exigences écologiques - Sensibilité Menaces

- Habitat dont la structure irrégulière favorise une diversité écologique intéressante.
- La hêtraie est en parfaite dynamique avec les milieux associés.
- L'abondance en buis pourrait rapidement altérer l'intégrité de ce type de hêtraie.



Hêtraie à Sesslerie bleue ❷

© Photos : N. DRAPIER - ONF

Espèces "indicatrices" de l'habitat

Habitat dominé par le Hêtre accompagné par le Frêne, l'Erable champêtre, ...

La strate arbustive se compose de noisetier, de Houx ou encore de Buis dispersé en petites touffes.

La strate herbacée est assez recouvrante avec la Sesslerie bleue, le Brachypode penné et des espèces d'orchidées (*Epipactis atrorubens* et *E. microphylla*).

Aspects dynamiques observés de l'habitat

Hêtraie résultant de la colonisation de pelouses diverses par des fruticées et de l'installation d'une strate arborescente arrivée à maturité.

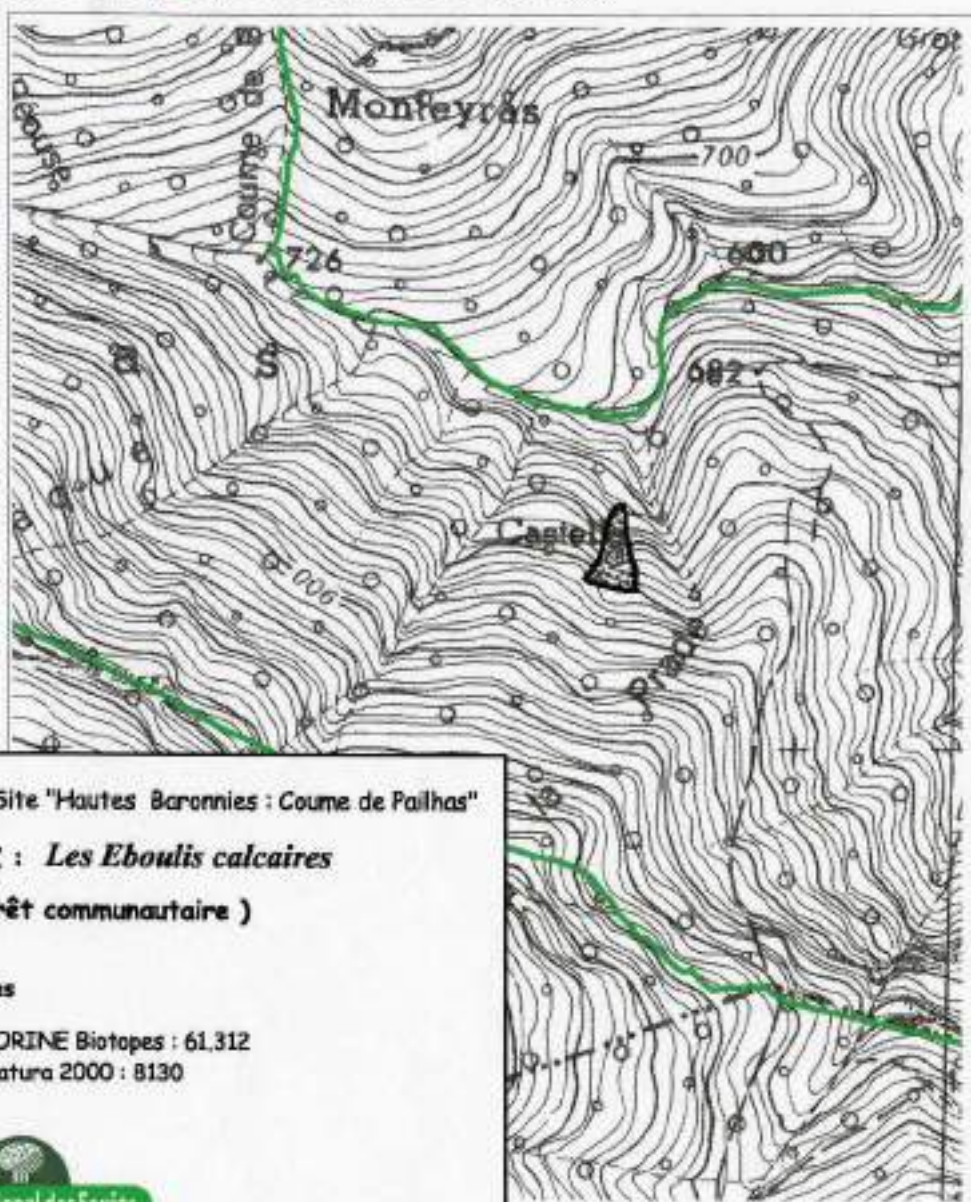
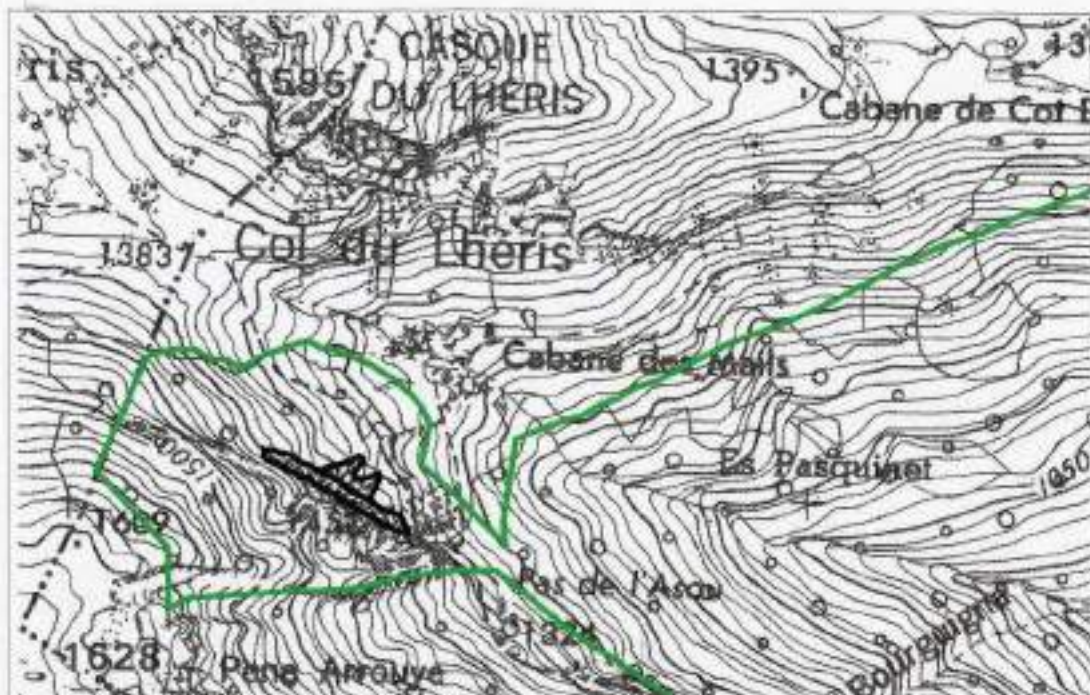
Etat de conservation

☹️ moyen

- (+) Hêtraie à Sesslerie typique
- (-) Forte abondance en buis
- (-) Indice de régénération nul

Objectifs de conservation

- ♦ Conserver le mélange des essences dans la strate dominante.
- ♦ Maintenir un couvert pour conserver l'équilibre entre les strates arbustive et arborescente.



Document d'objectifs Natura 2000 - Site "Hautes Baronnies : Coume de Pailhas"

HABITATS ROCHEUX : *Les Eboulis calcaires*

(Habitats d'intérêt communautaire)

Les Eboulis calcaires



Code CORINE Biotopes : 61.312
Code Natura 2000 : B130



Eboulis calcaires des Pyrénées

H6

61.3(12)

EBOULIS CALCAIRES DES PYRENEES

8130
Communautaire

Annexe I D.H

Occurrence

3 unités : n°49 secteur ①
n° 10.2 et 37 secteur ②

Statut foncier / Statut de protection

Communal Aucun

Superficie des entités cartographiées

① : 0,42 ha ② 0,58 ha. Total : 1 ha.

Localisation sur le site



Déclinaison phytosociologique

Thlaspietea rotundifolii p.

Description de l'habitat

Eboulis calcaires le plus souvent grossiers, et instables.

Pratiques actuelles

Parcelles forestières mises en repos et d'autres en exploitation. Chasse.

Exigences écologiques - Sensibilité - Menaces

Habitat sujet à la colonisation par le Buis et les fougères

Etat de conservation

☺ Bon à ☹ moyen

(+) Eboulis apparemment stables
(-) Taux d'embroussaillage important (buis, ronces,...)



© Photos : I. BASSI - 2001

Espèces "indicatrices" de l'habitat

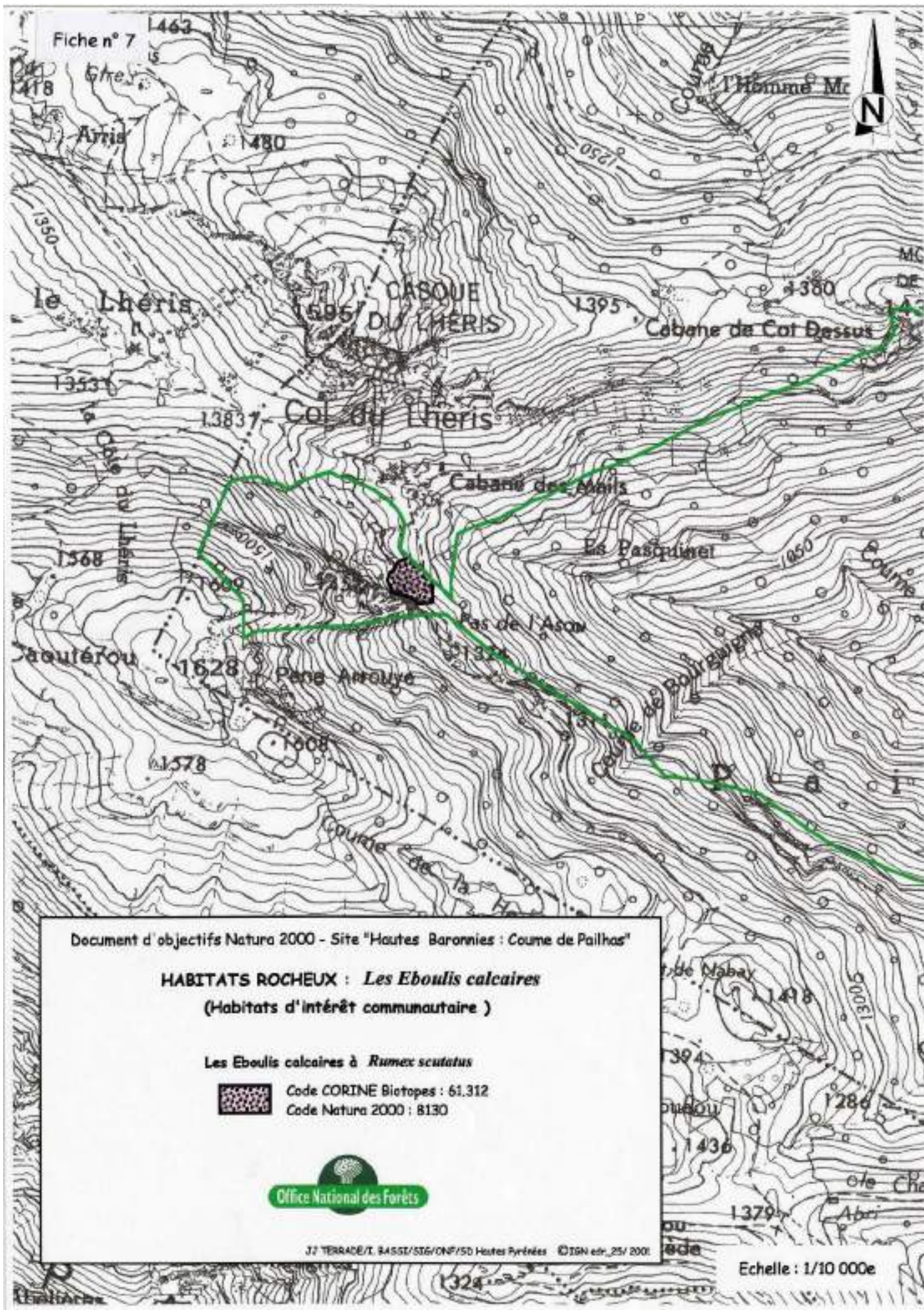
Aucune

Aspects dynamiques observés de l'habitat

Formation naturelle en apparente stabilité.

Objectifs de conservation

Conservier l'intégrité de l'habitat assez bien représenté sur le site



Document d'objectifs Natura 2000 - Site "Hauts Baronnies : Coume de Pailhas"

HABITATS ROCHEUX : *Les Eboulis calcaires*
(Habitats d'intérêt communautaire)

Les Eboulis calcaires à *Rumex scutatus*



Code CORINE Biotopes : 61.312
Code Natura 2000 : 8130



Eboulis à Oseille en écusson

H7

61.312

ÉBOULIS SECS CALCAIRES A RUMEX SCUTATUS

Annexe I D.H

8130

Communautaire

Occurrence

1 seule unité (n° 19.1) Secteur ①

Statut foncier / Statut de protection

Communal

AUCUN

Superficie des entités cartographiées

0,67 ha.

Localisation sur le site



Description de l'habitat

Communautés pionnières des éboulis secs de l'Europe centrale sud - occidentale.

Ces formations se retrouvent aux étages montagnards et subalpin inférieur sur des substrats calcaires à calcschisteux.



☞ Oseille à écusson

© Photos : L. BASSI - 2001

Déclinaison phytosociologique

Végétation des éboulis plus ou moins mobiles

Thlaspietea rotundifolii

Stipetalia calamagrostis

Eboulis ouest-méditerranéens et éboulis thermophiles

Eboulis calcaires sub-montagnards

Eboulis à *Rumex scutatus*

Pratiques actuelles

Zone forestière mise en repos.

Chasse, randonnée pédestre.

Exigences écologiques - Sensibilité Menaces

- Un sentier de randonnée pédestre menant au Col du Lhéris traverse l'unité : veiller à l'intégrité de l'habitat.
- Habitat colonisé par des orties

Espèces "indicatrices" de l'habitat

Rumex scutatus, *Gymnocarpium robertianum*.

Aspects dynamiques observés de l'habitat

L'éboulis se stabilise peu à peu et semble colonisé par l'unité limitrophe de pelouse n°20.

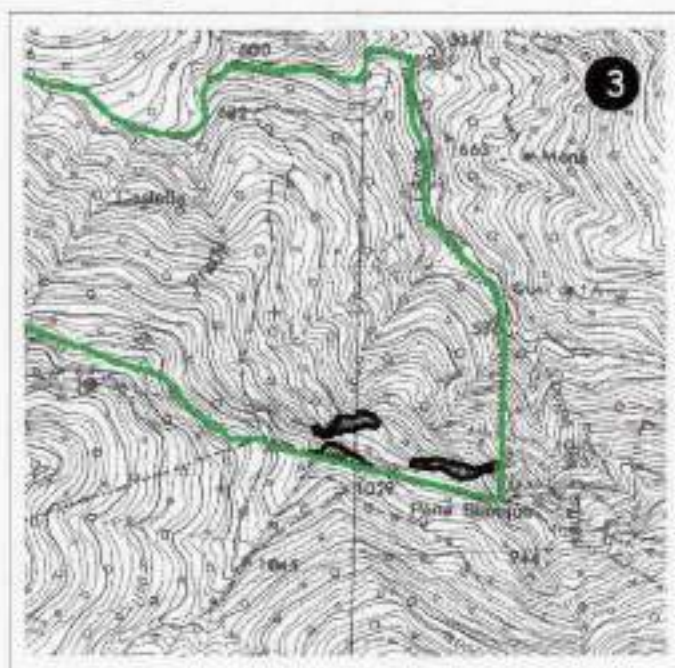
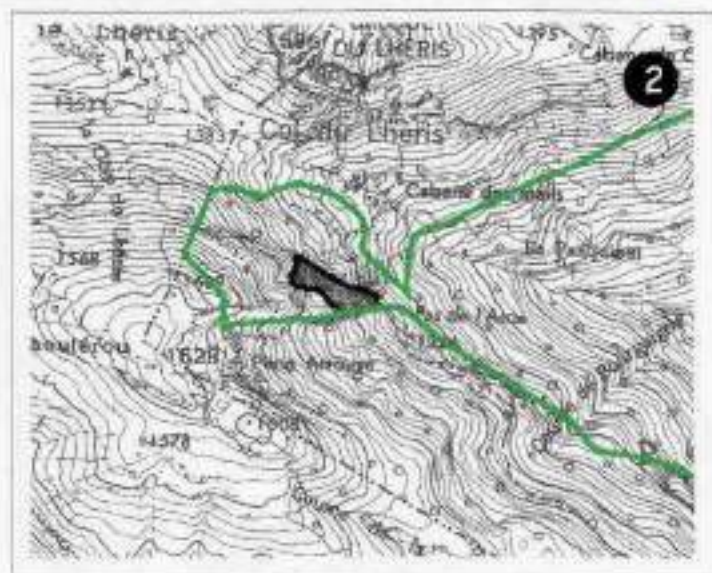
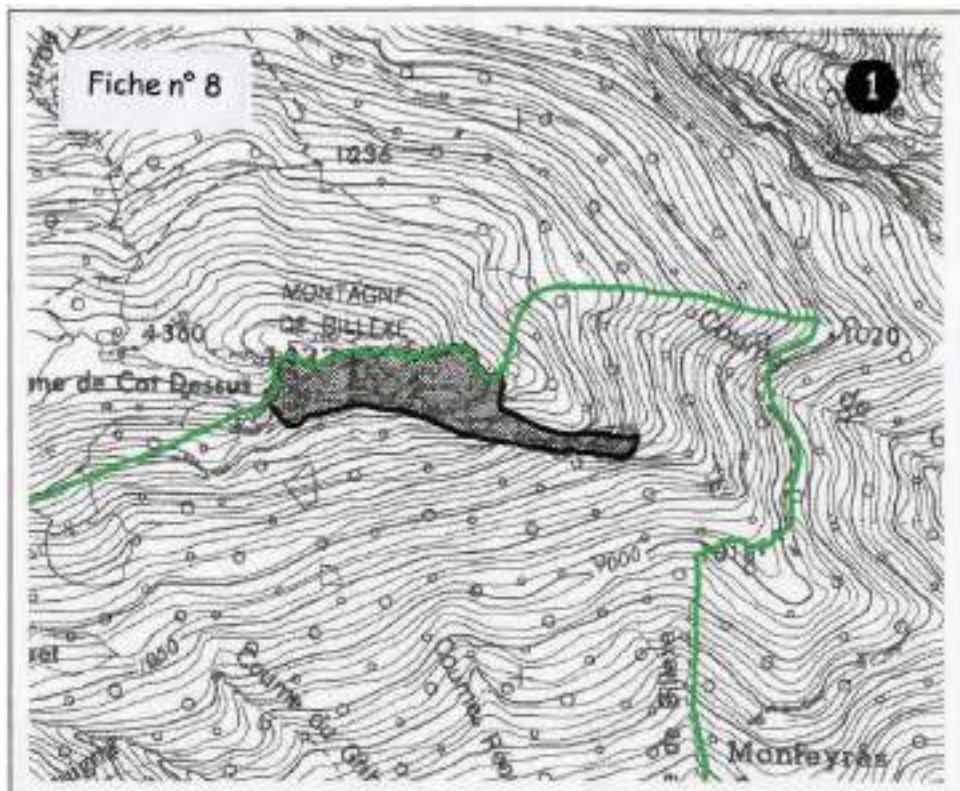
Objectifs de conservation

- ◆ Conserver l'habitat en l'état
- ◆ Suivre son évolution et la progression des habitats de pelouse alentours.

Etat de conservation

☺ moyen


- (+) Eboulis apparemment stable bien que traversé par un sentier de randonnée.
- (-) Envahissement progressif par les orties



Document d'objectifs Natura 2000 - Site "Hautes Baronnies : Côme de Pailhas"

HABITATS ROCHEUX : *Les Falaises et rochers calcaires*
(Habitats d'intérêt communautaire)

Les Falaises et rochers calcaires

 Code CORINE Biotopes : 62.12
Code Natura 2000 : 8212

- 1 Montagne de Billeux 2 Rocher du Casutérrou 3 Secteur de Pene Blanc



61.12

VEGETATION CHASMOPHYTIQUE DES PENTES ROCHEUSES
SOUS-TYPE CALCAIRE
Annexe I D.H

8212

Communautaire

Occurrence

5 unités / 3 secteurs ①, ②, ③

Statut foncier / Statut de protection

Communal

Aucun

Superficie des entités cartographiées

8 ha.

Localisation sur le site



Description de l'habitat

Falaises calcaires très représentatives de l'habitat décrit dans la littérature.

Milieu riche en espèces de l'avifaune et certainement en espèces végétales chasmophytes remarquables ou non.

Déclinaison phytosociologique

Végétation des falaises continentales calcaires

Potentilletalia caulescentis

Falaises calcaires des Pyrénées centrales

Saxifragion mediae

Pratiques actuelles

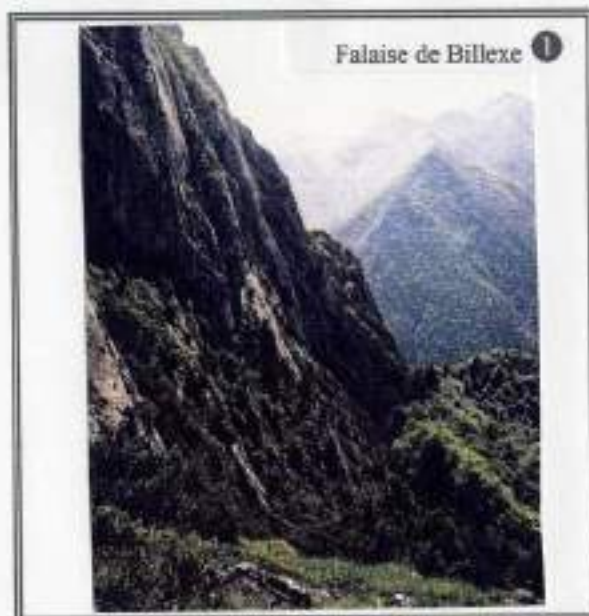
Zone forestière mise en repos.

Aucune activité de loisirs.

Poste de chasse sous la falaise de Billexe

Exigences écologiques - Sensibilité - Menaces

Aucune en l'état actuel des activités humaines s'exerçant sur le site.



Falaise de Billexe ①

© Photos : J. BASSI - 2001

Espèces "indicatrices" de l'habitat

Ce type d'habitat présente une grande diversité régionale de nombreuses espèces endémiques. Sur le site, une unité révèle la présence de l'Androsace hérissée (*Androsace cylindrica* ssp. *hirtella*).

Aspects dynamiques observés de l'habitat

Formations en apparence stabilité.

Etat de conservation

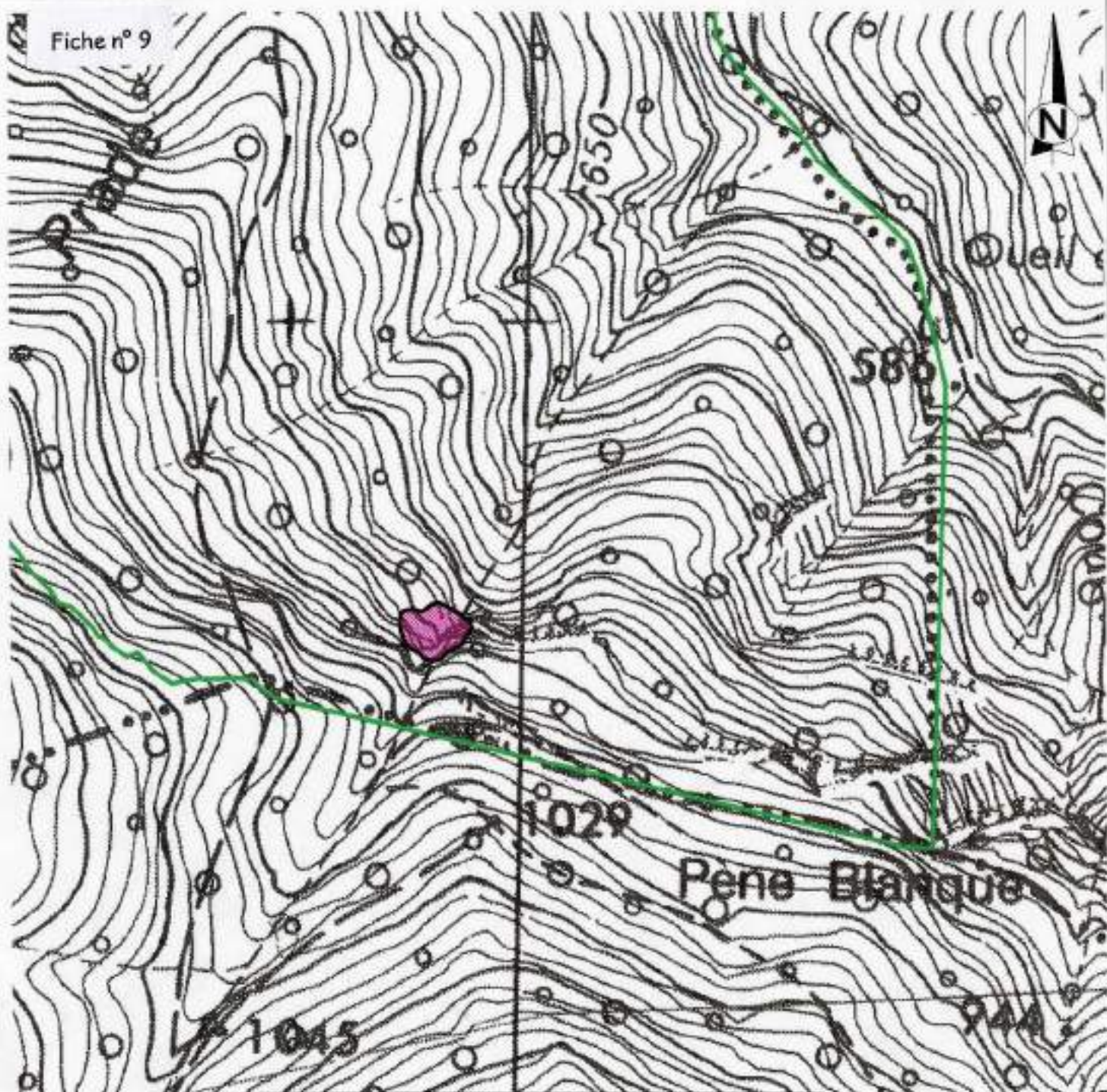


Bon

Aucune dégradation notable

Objectifs de conservation

- Conserver les habitats en l'état pour assurer la pérennité des espèces en place.
- Maintenir et encourager l'absence d'activité sur ces falaises et aux alentours.



Document d'objectifs Natura 2000 - Site "Hautes Baronnies : Coume de Pailhas"

HABITATS ROCHEUX : *La grotte*
(Habitats d'intérêt communautaire)

Les grottes



Code CORINE Biotopes : 65.4
Code Natura 2000 : 8310



65.4

8310

Communautaire

GROTTES

Annexe I D.H

Occurrence

1 seule unité cartographiée (n° 14) ; secteur ①

Statut foncier / Statut de protection

Communal

Aucun

Superficie des entités cartographiées

0,23 ha.

Localisation sur le site**Description de l'habitat**

Habitat humide et frais ;
Peu végétalisé, il représente toutefois un habitat remarquable par sa fonction d'accueil de colonies de chiroptères.

Déclinaison phytosociologique

Aucune décrite dans la littérature.

Pratiques actuelles

Zone forestière mise en repos.
Chasse.

Exigences écologiques - Sensibilité Menaces

Habitat potentiel de chiroptères donc sensible au dérangement par d'éventuelles activités de loisirs (spéléologie par exemple).

Espèces "indicatrices" de l'habitat

Aucune si ce n'est la présence d'espèces de fougères.

Aspects dynamiques observés de l'habitat

Aucune dynamique observée.

Remarques

Observation de chiroptères lors de la prospection.

Etat de conservation

Bon

Aucune dégradation notable

Objectifs de conservation

Conserver l'habitat en l'état tout en ayant une meilleure connaissance du fonctionnement des milieux souterrains.



Document d'objectifs Natura 2000 - Site "Hautes Baronnies : Coume de Pailhas"

HABITAT D'ESPECE VEGETALE REMARQUABLE

L'Androsace hérissée

(Androsace cylindrica ssp hirtella)

- Espèce non communautaire protégée au niveau national -



Habitat de rocher et falaise calcaires



ANDROSACE HERISSEE
ANDROSACE CYLINDRICA SSP. HIRTELLA



© Photos - C. BERGES / CBNMP - 2001

DIRECTIVE HABITATS

Annexe II Communautaire
Annexe IV Prioritaire
Annexe V Autre :

AUTRES STATUTS DE PROTECTION

Liste Nationale Conv. Berne
Livre Rouge Conv. Bonn
Catégorie : Subendémique rare

OBSERVATION SUR LE SITE

Nombreux coussinets sur rocher calcaire du Caoutérou
Date d'observation : mois de Juin 2001 (pleine floraison)

Observateurs : C. BERGES / G. LARGIER - CBNMP

DESCRIPTION DE L'HABITAT

Rocher calcaire exposé nord-est.

ETAT DE CONSERVATION DE LA POPULATION

😊 Bon

- ☆ Station peu connue et quasi inaccessible
- ☆ Pas de pratique d'escalade sur la falaise
- ☆ Population importante

PRATIQUES ACTUELLES

Zone forestière mise en repos définitif.
Le rocher sert d'abri et de reposoirs pour les ovins.

SENSIBILITE - ALTERATIONS - MENACES

Aucune, vu le peu d'activité humaine s'exerçant aux alentours de la station.

OBJECTIFS DE CONSERVATION

- ◆ Suivi minimum de la station
- ◆ Recherche systématique sur chaque falaise.



Document d'objectifs Natura 2000 - Site "Hautes Baronnies : Coume de Pailhas"

HABITAT D'ESPECE VEGETALE REMARQUABLE

La Scrophulaire des Pyrénées

(Scrophularia pyrenaica)

- Espèce non communautaire protégée au niveau national -



Habitat de rocher et falaise calcaires



SCROFULAIRE DES PYRENEES
SCROPHULARIA PYRENAICA



Scrophulaire en boutons

© Photo : G. LARGIER / CBNMP - 1998



Scrophulaire dans son habitat
(Falaise de Lortet - 65)

© Photo : G. LARGIER / CBNMP - 1998

DIRECTIVE HABITATS

Annexe II Communautaire
Annexe IV Prioritaire
Annexe V Autre :

AUTRES STATUTS DE PROTECTION

Liste Nationale Conv. Berne
Conv. Bonn U.I.C.N

OBSERVATION SUR LE SITE

Nombre d'individus : ¼ pieds
Date d'observation : Août 1996

Observateur : G. LARGIER / CBNMP

DESCRIPTION DE L'HABITAT

Abris sous-roche ; substrat calcaire.

ETAT DE CONSERVATION DE LA POPULATION

😊 Bon

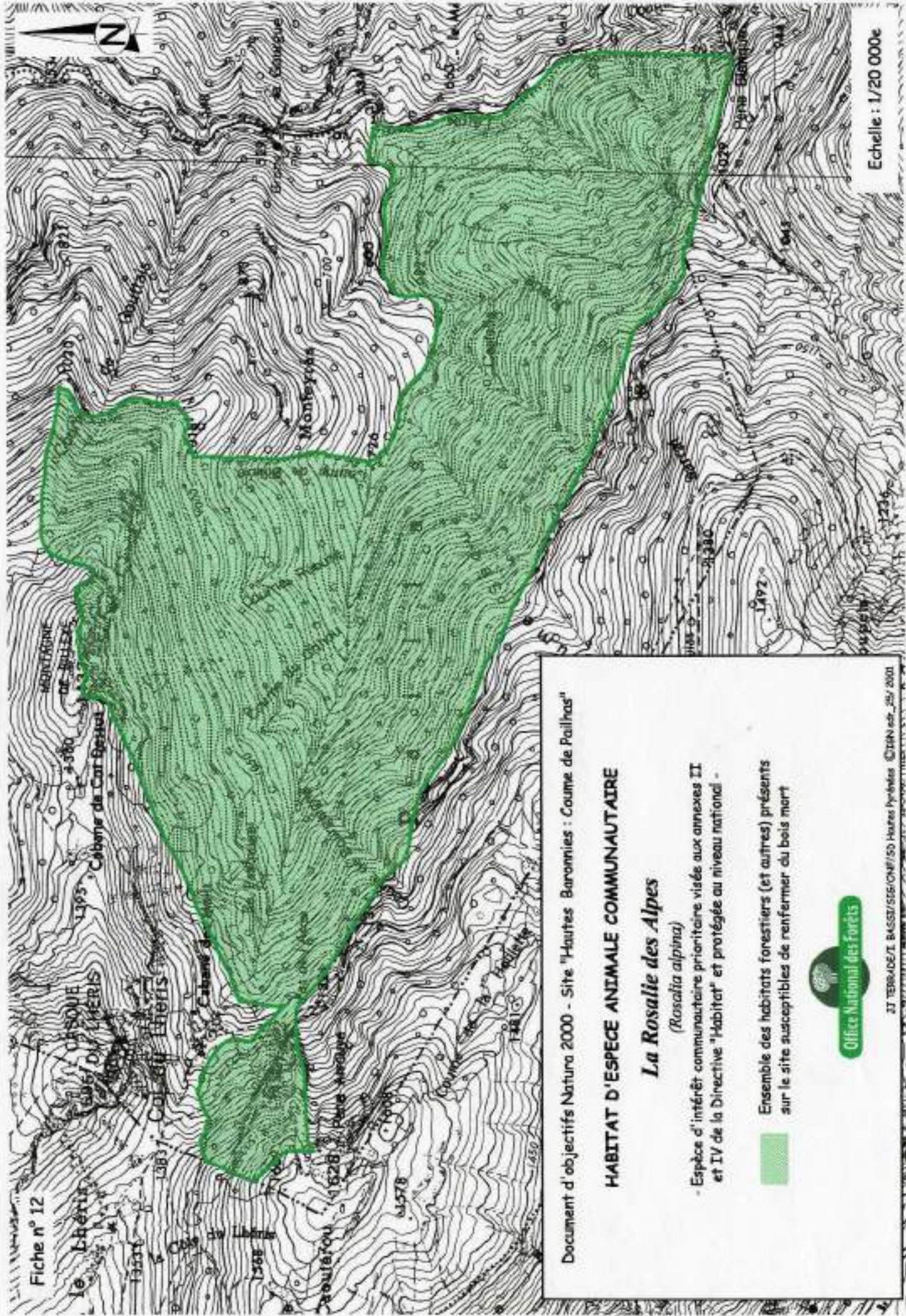
Mis à part la présence d'un individu consommé
(abrutissement)

PRATIQUES ACTUELLES

Activités pastorales

SENSIBILITE - ALTERATIONS - MENACES

En l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible
d'évaluer concrètement les menaces.



Echelle : 1/20 000e

Fiche n° 12

Document d'objectifs Natura 2000 - Site "Hautes Baronnies : Coume de Pailhas"

HABITAT D'ESPECE ANIMALE COMMUNAUTAIRE

La Rosalie des Alpes

(Rosalia alpina)

- Espèce d'intérêt communautaire prioritaire visée aux annexes II et IV de la Directive "Habitat" et protégée au niveau national -

Ensemble des habitats forestiers (et autres) présents sur le site susceptibles de renfermer du bois mort



ROSALIE DES ALPES
ROSALIA ALPINA



© Photo : C. BERNARDIN / CETONIA



© Photo : L. BASSI - 2001

DIRECTIVE HABITATS

Annexe II Communautaire
Annexe IV Prioritaire
Annexe V Autre :

AUTRES STATUTS DE PROTECTION

Liste Nationale Conv Berne
Livre Rouge Conv. Bonn
U.I.C.N

OBSERVATION SUR LE SITE

Nombre d'individus : 1 seul observé en vol puis posé
Date d'observation : Fin du mois de Juillet 2001

Observateur : L. BASSI / ONF 65

DESCRIPTION DE L'HABITAT

La larve se développe dans les bois morts de hêtre, de frêne ou de saule. L'espèce se rencontre généralement dans les hêtraies, les aulnaies et les saulaies à toutes les altitudes

ETAT DE CONSERVATION DE LA POPULATION

😊 Bon

OBJECTIFS DE CONSERVATION

- Maintien de bois morts, debouts ou sur le sol.
- Maintien des hêtraies

PRATIQUES ACTUELLES

Sylviculture : 2/3 de la série forestière mise en repos et 1/3 reste en exploitation
Activités cynégétiques et pastorales

SENSIBILITE - ALTERATIONS - MENACES

Espèce menacée dans certains pays de la communauté européenne (Royaume Uni, Benelux, Allemagne) où la raréfaction de cette espèce semble liée à l'exploitation de gros hêtre et à l'enrésinement.
Elle ne semble pas menacée sur le site ; ceci tant que la gestion sylvicole s'exercera dans certaines modalités.

Tableau n°1 : Evaluation non exhaustive des effectifs en bêtes en estives sur le site

LIEVEURS	GESTIONNAIRE DES ESTIVES	SUIVI DES TROUPEAUX	NATURE DES TROUPEAUX	PARCOURS DES TROUPEAUX*	DATES	EFFECTIF EN ESTIVE
Philippe LABAT	Groupeement pastoral d'Asque	Pas de gardiennage ; visite 1 fois / mois.	Bovins	Bovins sur la pelade de Billexe les jours de mauvais temps sinon le plus souvent vers le Casque du Lhéris.	Fin mai / 15 oct.	20
André/Lucienne SARRAT	Id.	Visite 1fois / 15 jrs. Visite 1 fois / semaine.	Ovins Bovins	Les ovins se cantonnent à la Cabane des Mailis (rarement près de la Cabane de Billexe) ; le reste du temps le troupeau se dirige vers le Casque du Lhéris. Les bovins viennent se rafraîchir près de la Cabane de Billexe en Juillet/Août puis se rapprochent du Col et du Casque du Lhéris.	15 mai / 15 sept. Mi juin / mi oct.	50-60 Par 30
Marie-Louise JACOMET	Id.	Id.	Ovins	Ne montent plus ses bêtes en estives depuis le printemps 2001.	-	(50-60)
Yvon CAZALAS	Id.	Visite 1fois / 15 jrs. Visite 1 fois / semaine.	Ovins Bovins	Les brebis se cantonnent au versant nord du Casque du Lhéris et se rafraîchissent quelques fois sur la pelade nord de Billexe. Les bêtes passent la majeure partie de l'estive à l'ombre dans les hêtraies claires (pré bois) en versant sud de Billexe. S'il fait trop chaud elles partent vers le Col du Lhéris.	10 mai / 15 nov. Début juin / 15-20 oct.	120 15-20
TOTAL Bêtes de la commune d'Asque				Bovins		~ 65-70
				Ovins		~ 170-180
TOTAL Bêtes extérieures (Campan, Baniós, Asté)				Bovins		Aucune donnée précise
				Ovins		
				Equins		
TOTAL : BÊTES EN ESTIVE						> 250

* Le parcours des troupeaux se résume ici à la citation des lieux les plus fréquentés par les différents troupeaux.

Remarque Le site ne révèle que très peu de surface pâturable (total des surfaces en pelouses et pré bois ~ 25 ha) ; de ce fait, seuls les troupeaux habitués à rester en estive sur ces surfaces sont pris en compte dans le Total « Bêtes en estive sur le site ».

< 50

TOTAL : BÊTES EN ESTIVE SUR LE SITE

II.2 Les activités humaines

a. Les pratiques pastorales

Elles regroupent le pâturage en estives et le brûlage dirigé. Les parcours précis des troupeaux ne sont pas connus et il n'existe aucun gardiennage continu et systématique. La réciprocité de la montagne fait que d'autres troupeaux étrangers au groupement pastoral d'Asque fréquentent les estives. Enfin, les équipements semblent satisfaisants. Il convient de rappeler que seulement 10 à 20% du site est concerné par ces pratiques.

b. La gestion forestière

Les limites du site concordent exactement avec celles de la 3^{ème} série forestière de la forêt communale d'Asque. Cette dernière est composée de deux groupes : un groupe d'exploitation et un groupe mis en repos. (Cf. carte d'aménagement forestier).

c. La chasse, la pêche et la randonnée pédestre

L'ensemble du site est un territoire de chasse. La pêche ne s'exerce que de manière marginale en limite est du site sur les rives de l'Arros. Il en est de même pour la randonnée pédestre ; la fréquentation touristique sur le site est minimale.

d. Autres activités de loisirs

En matière d'escalade, le Comité départemental de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME) n'envisage actuellement aucun projet d'équipements des falaises de la montagne de Billexe.

III. ANALYSE ECOLOGIQUE ET REFLEXIONS

III.1 Etat de conservation des habitats et des espèces

La majorité des habitats sont dans un **état de conservation moyen**. Seules quelques unités de pelouses (*Mesobromion* pyrénéen) sont dans un état mauvais de part la forte abondance de fougères qui altèrent largement l'intégrité et la typicité de ce type d'habitat.

L'absence de données passées sur les stations et populations d'espèces animales et végétales remarquables et/ou communautaires ne nous permet pas de dresser un réel diagnostic. Les inventaires réalisés lors de l'élaboration du docob serviront donc de référence pour les années à venir. Ainsi au bout des 6 ans, nous pourrons établir un premier bilan.

III.2 Dynamique et facteurs d'évolution observés

Dynamique globale observée au cours du temps

L'analyse des photos aériennes permet en général de visualiser de manière satisfaisante les modifications survenues sur le site au cours des années.

En ce qui concerne le site "Hautes Baronnies : Coume de Pailhas", nous nous sommes intéressés aux zones ouvertes et à leur étendue sur une période d'environ 40 ans. Elles sont observables sur des photos datant de 1951 (que nous considérons comme un témoin) et le sont toujours dans la campagne IGN de 1994.

Dynamique observée au sein de chaque type d'habitat

Tout habitat est voué à subir des transformations tant au niveau morphologiques que floristiques et cela bien souvent sous l'effet de la dynamique naturelle. Le diagnostic écologique effectué nous a permis de distinguer quatre tendances d'*évolution - régression* au sein des habitats inventoriés :

① **L'ensemble des habitats forestiers révèle une forte abondance en buis.**

Le Buis a un effet néfaste sur les régénérations de hêtre et de sapin qui, quand elles sont présentes, sont étouffées par l'arbuste. Ce phénomène s'observe aussi bien en versant sud qu'en versant nord.

Nous écarterons néanmoins la tillaie sèche qui représente au niveau phytosociologique l'association du *Buxo- Tilletum* et dans laquelle les proportions Buis - Tilleul sont respectées.

② **Les milieux herbacés**, apparaissant ouverts sur les photos aériennes, **sont** en réalité pour la plupart **envahis par les fougères et les ronces**.

③ Les formations naturelles à Buis en fourrés stables apparaissent en mélange avec des genévriers.

④ **Les habitats d'éboulis calcaires** ne présentent pas de dégradation particulière. Ils **sont** néanmoins **colonisés par des orties et autres plantes nitrophiles** lorsqu'ils sont situés en pied de falaises et servent de reposoirs à bétail.

III.3 Objectifs généraux de conservation

Qu'elles soient au niveau écologique ou qu'elles concernent les activités humaines se pratiquant sur le site, les analyses effectuées nous ont permis de dégager divers niveaux d'enjeux et de formuler les objectifs suivants :

<u>OBJECTIFS D'ORDRE ECOLOGIQUE</u>
<ul style="list-style-type: none"> ✎ Maintien des milieux ouverts ou mi-ouverts (Niveau d'enjeu I et II) ✎ Conservation des forêts de ravins en l'état (Niveau d'enjeu I et II) et approfondissement des connaissances quant à leur dynamique naturelle. ✎ Sauvegarde des différents types de hêtraies dans leur état actuel (Niveau d'enjeu II et III) et suivi de la dynamique du buis au sein de ces formations. ✎ Maintien des populations d'espèces remarquables (Niveau d'enjeu II)
Mis à part les falaises et les rochers calcaires abritant des espèces remarquables, les habitats d'éboulis ne présentent aucun enjeu notoire.
<u>OBJECTIFS D'ORDRE SOCIO - ECONOMIQUE</u>
<ul style="list-style-type: none"> ✎ Maintien des activités pastorales ✎ Maintien des activités de loisirs (chasse, randonnée pédestre,...) ✎ Continuité dans la gestion forestière et approfondissement des connaissances quant à son implication dans la conservation des habitats naturels remarquables.

OBJECTIFS / STRATEGIES CONSERVATOIRES PROPOSITIONS DE GESTION ET SUIVIS

I. DEFINITION DES STRATEGIES D'ACTIONS

I.1 Rappel des objectifs conservatoires

- ✎ Maintien des milieux ouverts ou mi-ouverts (Niveau d'enjeu I et II)
- ✎ Conservation des forêts de ravins en l'état et approfondissement des connaissances quant à leur dynamique naturelle (Niveau d'enjeu I et II)
- ✎ Sauvegarde des différents types de hêtraies dans leur état actuel (Niveau d'enjeu II et III)
- ✎ Maintien et suivi des stations d'espèces animales et végétales remarquables (Niveau d'enjeu II)

I.2 Définition des stratégies d'action

Pour atteindre ces objectifs de conservation, il nous faut mettre en place des stratégies d'actions. La surface du site étant de 300 ha, nous pouvons nous permettre d'énoncer les stratégies d'actions par type d'habitat. Aucun secteur d'action n'a été défini.

HABITATS NATURELS

Objectif I : **Proposition de mise en place d'un CAD Ecobuage pour les surfaces actuellement brûlées et poursuite du dispositif PHAE pour le reste des estives.**

Stratégie A : ✎ **A1** : Eviter l'envahissement des pelouses mésophiles et xérophiles par les fougères et/ou le buis en pratiquant le brûlage dirigé selon un rythme plus régulier dans le temps et en appliquant une pression pastorale plus importante.

→ **Actions Pastoralisme**

✎ **A2** : - **A 21** : Conserver les formations de pré-bois; → **Action Forêt 3**

- **A 22** : Veiller à la régénération naturelle du hêtre → **Action Forêt 3**

✎ **A3** : Veiller à l'homogénéité des formations stables à buis

→ **Actions Pastoralisme**

Type de mesures à prendre : **GESTION & SUIVI**

Objectif II : **Conserver les forêts de ravins en l'état**

Stratégie B : **X B1** : Eviter toute intervention sylvicole planifiée au sein des peuplements aussi bien en zone de repos que dans le groupe dit de production. → **Action F1**

X B2 : Suivre l'évolution de ces formations (dynamique, composition floristique,...). → **Action F2**

Type de mesures à prendre : **GESTION & SUIVI**

REMARQUES POUR LES TILLAIES DE RAVINS

Dans le contexte actuel, les zones renfermant des habitats de tillaies de ravins n'ont aucune valeur économique. C'est pour cela qu'il n'y a pas lieu de prévoir un dédommagement pour la commune propriétaire.

Pour rendre l'action opérationnelle, il faut faire un **ajustement au présent plan d'aménagement** de la forêt en cours et préciser que *lors des opérations sylvicoles prévues dans la zone de production par l'aménagement forestier, il faudra éviter toute intervention sylvicole planifiée dans les zones d'habitats d'intérêt prioritaire*. C'est à dire que lors des passages en martelages, le personnel prendra soin de ne pas traverser les « poches » d'habitats d'intérêt prioritaire.

Objectif III: **Conserver les hêtraies sèches**

Stratégie C : **X C1** : Surveiller l'avancée du buis et la régénération naturelle des peuplements.
→ **Action F3**

Type de mesures à prendre : **SUIVI**

REMARQUE CONCERNANT LA PRATIQUE DU BRULAGE DIRIGE

On se retrouve dans le cas où les modes de gestion de deux habitats d'intérêt communautaire peuvent être contradictoires. Pour mémoire, l'habitat de hêtraies sèches se retrouve en mélange avec des pelouses calcaires à Brachypode. L'analyse a montré que le brûlage est nécessaire pour maintenir les pelouses ouvertes et que cette pratique ne peut pas s'effectuer autrement qu'en traversant la hêtraie sèche. Or, il n'y a pas d'enjeu de production forestière en versant sud ; de fait, l'enjeu de conservation est plus fort pour la pelouse et la pratique de brûlage doit perdurer.

Cependant, même si on peut dire que la pratique n'est pas « destructrice » pour la hêtraie, il conviendra de suivre l'évolution de cet habitat forestier (état sanitaire, indice de régénération, dynamique du sous bois,...).

HABITATS D'ESPECES

Objectif IV: **Maintenir et suivre les populations d'espèces remarquables**

Stratégie D : **X D1** : Pérenniser l'habitat de la Rosalie des Alpes → **Action Rosalie**

X D2 : Déterminer les espèces de chiroptères présentes dans les grottes

→ **Action Chauves souris 1 & 2**

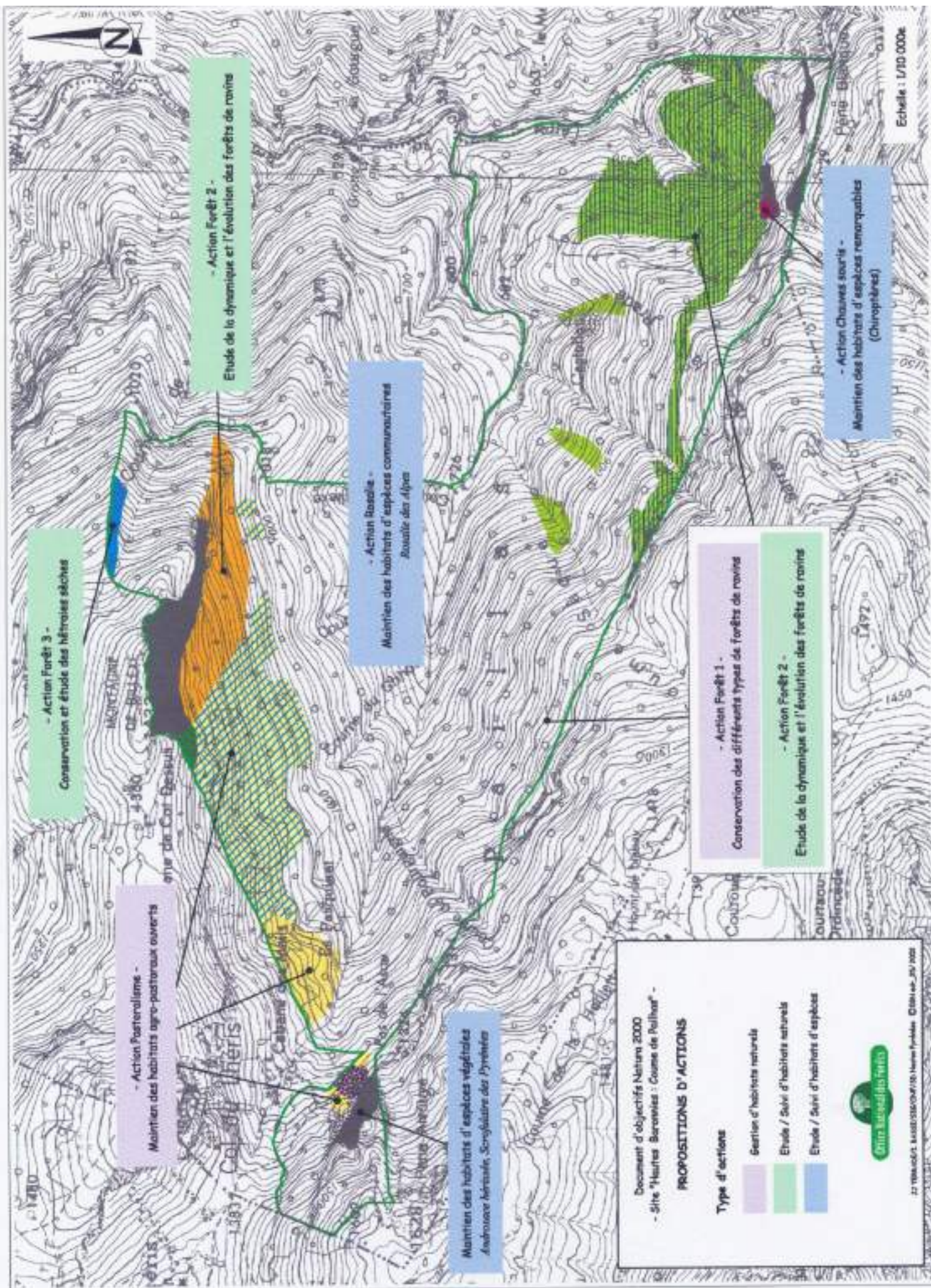
X D2 : Suivre annuellement les stations d'espèces remarquables (Androsace, Scrofulaire)

Type de mesures à prendre : **GESTION & SUIVI**

I.3 Remarques concernant la chasse et la randonnée pédestre

En l'état actuel des connaissances, les activités cynégétiques et les actions de régulation des nuisibles ne sont pas dérangeantes au sein du site envers les habitats naturels et les habitats d'espèces étudiés dans le présent document.

L'activité de randonnée pédestre ne l'est pas non plus ; l'effort d'entretien des sentiers existants par la commune doit être perpétué.



- Action Forêt 3 -
Conservation et étude des hêtraies sèches

- Action Pastoralisme -
Maintien des habitats agro-pastoraux ouverts

- Action Forêt 2 -
Etude de la dynamique et l'évolution des forêts de ravine

- Action Forêt 1 -
Maintien des habitats d'espèces communautaires
Rivière des Aïgues

Maintien des habitats d'espèces végétales
Androsace tétraëpis, *Scryphularia des Pyrénées*

- Action Forêt 1 -
Conservation des différents types de forêts de ravine

- Action Forêt 2 -
Etude de la dynamique et l'évolution des forêts de ravine

- Action Chèvres sauvages -
Maintien des habitats d'espèces remarquables
(Chiroptères)

Document d'objectifs Natura 2000
- Site "Hautes Baronnaises : Cousse de Pailhac" -

PROPOSITIONS D'ACTIONS

Type d'actions

- Maintien d'habitats naturels
- Etude / Suivi d'habitats naturels
- Etude / Suivi d'habitats d'espèces


 22 rue de la Poste, 84500 COURVILLE, Haute-Provence | 0478 44 20 20

Echelle : 1/10 000e

II. RECAPITULATIFS ET DEFINITION DES PROTOCOLES DE SUIVIS

II.1 Récapitulatifs des actions

➔ FICHES ACTIONS

◆ **Pastoralisme**

Proposition de mise en place d'un CAD Ecobuage pour les surfaces actuellement brûlées et poursuite du dispositif PHAE pour le reste des estives.

◆ **Forêt 1** Conservation des types de forêts de ravins à buis

◆ **Forêt 2** Etude de la dynamique et de l'évolution des forêts de ravins

◆ **Forêt 3** Conservation et suivi des hêtraies sèches

◆ **Rosalie / Chauves souris 1 & 2**

Maintien des habitats d'espèces animales communautaires

Dans un souci de clarté et de fonctionnalité, l'ensemble des actions sont localisées sur une carte jointe ci contre.

Remarque

La réalisation de la fiche action Pastoralisme s'est en outre appuyée sur l'étude pastorale réalisée par l'ONF pour le groupement pastoral d'Asque; l'analyse des types de végétation et la détermination des valeurs pastorales ont permis d'affiner les réflexions pour le projet de mise en place d'un Contrat Territorial d'Exploitation (CTE) ; cette mesure est aujourd'hui (en 2005) obsolète !

Cf Mesure Ecobuage pourrait être reprise dans un projet de CAD (Contrat d'Agriculture Durable) qui est l'outil proposé actuellement.

II.2 Protocole de suivis à mettre en place

a. Les habitats forestiers

En ce qui concerne les actions Forêt 2 et Forêt 3, une étude de la dynamique des peuplements et/ou celle du buis est envisagée. Il conviendrait de mettre en place un protocole de suivi au sein de chaque type d'habitat forestier qu'il se trouve en zone de production ou non, au sein d'un parquet de régénération ou non.

Pour cela il est essentiel de mettre en place une série de placettes de référence ; nous retiendrons pour cela la méthode connue utilisée par ailleurs ¹. (Cf. détail du protocole pages suivantes).

Autant dire que le pas d'observation (de 5 à 10 ans) est très long et dépasse de loin la durée même du Docob (6 ans).

Un relevé floristique sera effectué au sein de chaque placette (relevé phytosociologique ou linéaire); il permettra d'approfondir les connaissances sur le cortège floristique présent dans chaque type d'habitat et son évolution au cours du temps.

PROTOCOLE DE SUIVI DES PEUPEMENTS FORESTIERS

Fiche de renseignements de la placette

Date	
Observateur	
N° de la placette	
Coordonnées GPS centre	
N° parcelle forestière	+ indication du traitement (repos ou exploitation)
Exposition	
Pente	
Type de station	
Type de peuplement	
Essence dominante	
Hauteur	
Essences secondaires	

¹ PIEL. A & WORDSWORTH V. 1996. *Mise en place de placettes de suivi permanent en réserve naturelle non exploitable forestière*. Rapport de stage FIF-ENGREF. 31 pp.

Inventaire au sein de la placette par transect

Pour chaque arbre :

Essence	
Hauteur	
Diamètre	
Origine	T si Taillis / FP si arbre Franc Pied
Localisation	
Strate	1 ou régénération : 0 à 8 m 2 : 8 à 16 m 3 : 16 à 24 m 4 : 24 à 32 m
Sanitaire	Classe 0 : Absence de symptômes de dépérissement Classe 1 : Rameaux desséchés dans la périphérie du houppier Classe 2 : Branches desséchées dans le houppier mais < 50% Classe 3 : Branches mortes composant plus de 50% du houppier Classe 4 : Houppier ou arbre mort Classe 5 : Chablis ou volis récent Classe 6 : troncs au sol en cours de décomposition
Buis	% de recouvrement ; physiologie,...

Régénération	Notée par quart de placette ; abondance de 0 à 3 0- Absence de régénération 1- Régénération présente 2- Régénération suffisante 3- Régénération abondante
Chablis	Oui ou non et Cf. fiche Chablis

Il conviendra de préciser quelles types d'activités s'y pratique (parcours des troupeaux, brûlage, coupes,...)

↪ Pour chaque chablis :

Essence	
Niveau de vieillesse	récent (- de 10 ans) ou vieux (+ de 10 ans)
Origine	T si Taillis / FP si arbre Franc Pied
Diamètre	
Localisation	
Sanitaire	Classe 0 : Absence de symptômes de dépérissement Classe 1 : Rameaux desséchés dans la périphérie du houppier Classe 2 : Branches desséchées dans le houppier mais < 50% Classe 3 : Branches mortes composant plus de 50% du houppier Classe 4 : Houppier ou arbre mort Classe 5 : Chablis ou volis récent Classe 6 : troncs au sol en cours de décomposition

b. Les habitats d'espèces végétales

Une fiche taxon et station sera effectuée tous les ans pour les stations d'Androsace hérissée et de Scrofulaire des Pyrénées connues. Le cas échéant, chaque nouvelle station devra être répertoriée et ajoutée au suivi.

c. Les habitats d'espèces animales

A chaque rencontre de Rosalie, il conviendra de noter le lieu, la date d'observation, le nombre d'individus et de transmettre l'information à l'animateur du Docob qui se chargera de relayer l'information auprès des experts. Cette espèce assez commune dans les forêts pyrénéennes ne demande pas d'investigations particulières ni de suivis lourds. Le relevé de sa présence le cas échéant au cours des 6 ans semble amplement nécessaire.

Action	Conservation des milieux ouverts par le maintien de la gestion agro pastorale extensive existante et une pratique raisonnée de l'écobuage	PASTORALISME Priorité : 1
---------------	--	--

Contexte	La majorité des estives se situent en dehors du site. Néanmoins, la gestion des milieux agro pastoraux d'intérêt communautaire présents dans le site est à approcher de manière globale c'est à dire non plus à l'échelle du site mais à celle de l'unité pastorale toute entière.
-----------------	--

Habitats de la DH concernés :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pelouse calcaire mésoxérophile = <i>mesobromion</i> pyrénéen (CB 34-323J / UE 6210) – communautaire Fiche Habitat H3 ➤ Hêtraie mésoxérophile sur pelouse calcaire = Habitat en mélange (41-16 x 34-323J / UE 9150 x 6210) – communautaire Fiches Habitats H5 et H3 ➤ Fruticées à Buis (CB 31-88 / UE 5110) – communautaire Fiche Habitat H4
Objectifs :	Conserver les habitats d'intérêt communautaire ouverts en y maintenant une activité pastorale extensive et des pratiques traditionnelles (écobuage)

Pratiques actuelles :	La gestion des estives est assurée par le groupement pastoral d'Asque qui regroupe des éleveurs d'ovins et de bovins. Le site Natura 2000 offre des lieux d'ombre où viennent s'abriter essentiellement des bovins. La pratique de l'écobuage est courante sur le site y compris dans les zones de sous bois.
Changements attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des zones d'estive incluses dans le site Natura 2000 par un projet de CAD (mesure Ecobuage) du groupement pastoral sur les surfaces brûlées actuellement • Pas de changement quant à la gestion du reste des estives = reconduction du contrat PHAE en cours.
Périmètre d'application :	<ul style="list-style-type: none"> ➔ <u>Surface totale de l'unité pastorale n°134 : 139 ha.</u> ➔ <u>Surface totale des habitats pastoraux inclus dans l'unité pastorale n°134 : 26 ha.</u> Habitat en mélange * unité 4 (0,31 ha) * unité 6 (19,92 ha) * unité 7 (0,27 ha) <i>Mesobromion</i> pyrénéen * unité 8 (4,34 ha) Fruticées à buis * unité 27 (0,48 ha) ➔ <u>Surface totale des habitats pastoraux non inclus dans l'unité pastorale n°134 : 0,5 ha.</u> <i>Mesobromion</i> pyrénéen * unité 19.2 (0,15 ha) * unité 20 (0,34 ha)
Conditions foncières	Territoire administratif et propriété de la commune d'Asque

Descriptif des engagements :

Mesure 1	Maintien d'une activité pastorale extensive sur le site (Mesure 19.3) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Reconduction du contrat PHAE (Prime Herbagère AgroEnvironnementale) 19L
Coût estimatif de la mesure 1 Cf Contrat PHAE	

PHAE (PRIME HERBAGERE AGRO ENVIRONNEMENTALE)→ Cf **Cahiers des charges** des mesures agroenvironnementales départementales en vigueur❖ **ACTIONS 19B A 19 Q DE LA PHAE**

Maintien de l'ouverture des espaces à gestion extensive (estives, alpages, landes, prairies naturelles jamais retournées)

Mesure 2	<p>Développer une aide technique aux éleveurs (formation, encadrement, acquisition de matériel) pour la réalisation des brûlages dirigés</p> <p>Motiver le rattachement du groupement pastoral à une Commission Locale d'Ecobuage (CLE)</p> <p>➤ Mesure 1905A01 (CAD)</p> <p>→ Cf Cahiers des charges des mesures agroenvironnementales régionales en vigueur</p>
<p>Coût estimatif de la mesure 2</p> <p>Cf ci dessous</p>	

<p>Ecobuage raisonné (mesure 1905A01)</p> <p>(ou brûlis) si action convenable pour le milieu selon avis comité technique.</p> <p>Réalisation du brûlage une fois au cours des 5 ans, la première année sauf cas de force majeure</p> <p>Participation obligatoire aux réunions de planification des feux réunissant services pastoraux et forestiers, pompiers, chasseurs, naturalistes.</p> <p style="text-align: center;">Action collective</p> <p style="text-align: center;"><u>Aide de base</u> : 44,46 €/ha/an <u>Aide si CAD</u> : 53,36 €/ha/an <u>Marge Natura 2000</u> : Cas général : 20 %</p> <p><i>Exemple :</i></p> <p>Feux non planifiés et réalisés sans concertation entre éleveurs eux-mêmes et entre éleveurs et autres usagers.</p> <p>Simple respect de la réglementation sur l'incinération des végétaux.</p> <p>-préparation de la parcelle, débroussaillage manuel des bandes coupe-feux (débroussailleuse portée) : 1,5 j x 8 h x 95 F/h = 1 140 F/ha</p> <p>-surveillance du feu : 1 j x 8 h x 75 F/h = 600 F/ha Total surcoûts : (760 + 600) /5 = 348 F/ha/an</p>

Nature de l'action :	Mesure 1 et 2 Mesure de gestion des habitats naturels et habitats d'espèces Mesure de soutien à l'activité pastoral
Maîtrise d'ouvrage / Contractant potentiel	Groupement pastoral d'Asque, commune d'Asque et autres communes concernées (éleveurs extérieurs), corps des sapeurs pompiers locaux
Mise en œuvre / Partenaires	Chambre d'agriculture, le Centre de Ressources Pastorales et de Gestion de l'Espace (CRPGE), DDAF, Office National des Forêts
Modalité de l'aide :	Mesures 1 et 2 Contrat Natura 2000, MAE dans CAD, MAE dans le cadre de la PHAE
Montant de l'aide :	A préciser suivant les mesures choisies dans les contrats
Outils financiers :	*Fonds CAD, MAAPAR *Mesure 16.3 DOCUP : Gestion de l'espace pastoral pyrénéen / FEOGA Agri environnement *Fonds de Gestion des milieux Naturels FGMN * Conseil général et conseil régional

Durée de mise en œuvre :	Mesure 1 Sur 5 ans (Année 1 à 5) Mesure 2 Dès l'année 1
Objets de contrôles :	Respect des engagements des cahiers des charges lors de contrôles terrain
Indicateurs de suivi :	Indicateurs de réalisation : Signature de CAD, surfaces engagées dans les contrats

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB

64 euros /ha/an

Dans le cadre d'un Contrat CAD et avec la majoration Natura 2000 de 20%

Action	Conservation des habitats forestiers de forêts de ravins	FORET 1
		Priorité : 1

Contexte	Les forêts de ravins représentent le seul habitat d'intérêt prioritaire du site.
-----------------	--

Habitats de la DH concernés :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ *Tillaie de ravins à buis (CB *41-4 / UE 9180) – prioritaire Fiche Habitat H1 ➤ *Tillaie de ravins à buis (CB *41-4 / UE 9180) en mélange avec de la hêtraie mésophile à Hellébore vert – prioritaire Fiche Habitat H1 ➤ *Tillaies sèches à buis (CB *41-45 / UE 9180) – prioritaire Fiche Habitat H2
Objectifs :	Eviter toute intervention sylvicole planifiée au sein des unités d'habitat présentes à l'heure actuelle dans le groupe de production forestière (coupe, création de desserte, débardage,...)

Pratiques actuelles :	Forêt communale d'Asque (1998 – 2012) Le site correspond exactement aux contours de la 3 ^{ème} série de la forêt. Cette série est dite « d'intérêt écologique particulier ». Le mode de traitement des parcelles est pour partie la futaie irrégulière de hêtre dans un but de production ligneuse (nombreux invendus) et pour le reste une mise en repos pour la conservation des milieux naturels et les espèces. <i>Cf carte d'aménagement</i>
Changements attendus	Ajustement de l'aménagement forestier pour que les zones d'habitats d'intérêt prioritaire ne soient concernées par aucune coupe ni desserte ni travaux.
Périmètre d'application :	⇒ Surface totale d'habitats situés en zone de production : ~ 8 ha sur une surface totale du groupe de production de 112 ha. <i>cf. Carte des habitats</i> Détail par parcelle : Parcelle 22 et 23 : 0,96 ha / Parcelle 23 : 1,67 ha / Parcelle 24 : 5,6 ha.
Conditions foncières	Territoire administratif et propriété de la commune d'Asque

Descriptif des engagements :

Mesure 1	Intégration des données sur les habitats dans l'aménagement forestier et ajustement des pratiques forestières <i>Eviter toute intervention sylvicole planifiée dans les zones d'habitats d'intérêt prioritaire lors des opérations sylvicoles prévues dans la zone de production par l'aménagement</i> (le personnel forestier veillera à ne pas traverser les unités d'habitats de tillaies lors des martelages ; l'habitat de tillaie ne devra pas être parcouru par une coupe).
Coût estimatif de la mesure 1 : 0 euros	

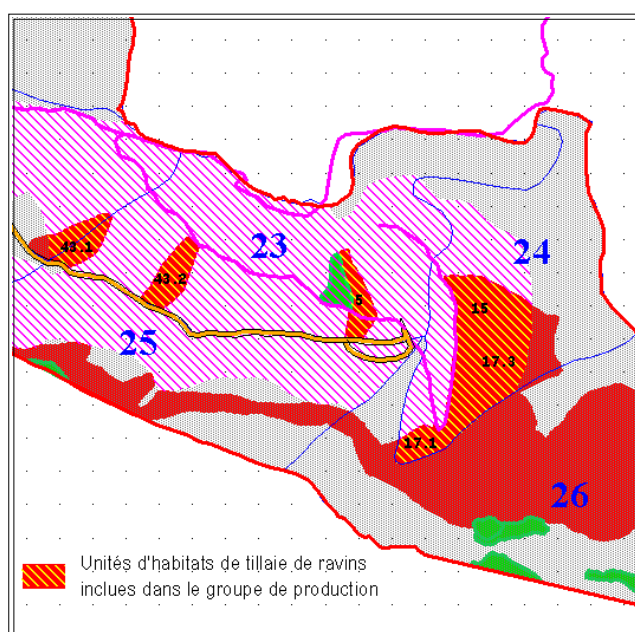
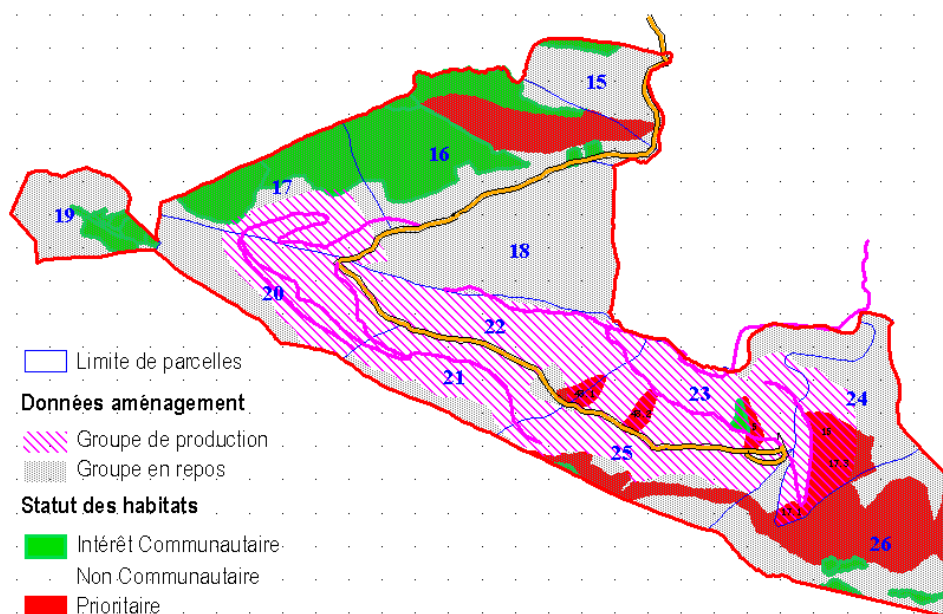
Nature de l'action :	Mesure de gestion des habitats naturels
Maîtrise d'ouvrage / Contractant potentiel	La commune d'Asque, Office National des Forêts.
Mise en œuvre / Partenaires	Office National des Forêts, la commune d'Asque
Durée de mise en œuvre :	Dès la première année de l'animation du DOCOB

Indicateurs de suivi :	Indicateurs de réalisation : - Ajustement de l'aménagement et du programme de coupes
-------------------------------	--

Calendrier prévisionnel :

Mesure 1 Dès la première année de mise en place du Docob

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB	0 euros
--	----------------



Action	Conservation et suivi des habitats forestiers de forêts de ravins	FORET 2 Priorité : 2
---------------	--	---------------------------------------

Contexte	Les forêts de ravins représentent le seul habitat d'intérêt prioritaire du site. L'étude de ce type d'habitat suit son cours ; le site est une zone témoin à utiliser pour le suivi et l'avancée de la connaissance.
-----------------	--

Habitats de la DH concernés :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ *Tillaie de ravins à buis (CB *41-4 / UE 9180) – prioritaire Fiche Habitat H1 ➤ *Tillaie de ravins à buis (CB *41-4 / UE 9180) en mélange avec de la hêtraie mésophile à Hellébore vert – prioritaire Fiche Habitat H1 ➤ *Tillaies sèches à buis (CB *41-45 / 9180) – prioritaire Fiche Habitat H2
Objectifs :	Etudier le devenir de ces forêts (dynamique, renouvellement, dynamique du sous bois, dynamique compétitive du hêtre...)

Pratiques actuelles :	Forêt communale d'Asque (1998 – 2012) Le site correspond exactement aux contours de la 3 ^{ème} série de la forêt. Cette série est dite « d'intérêt écologique particulier ». Le mode de traitement des parcelles est pour partie la futaie irrégulière de hêtre dans un but de production ligneuse et pour le reste une mise en repos pour la conservation des milieux naturels et les espèces. <i>Cf carte d'aménagement</i>
Changements attendus	Cf Fiche Forêt 1 dont une mesure prévoit la mise en repos des unités d'habitats actuellement en zone de production.
Périmètre d'application :	Toutes les unités d'habitats renfermant ces formations aussi bien au sein du groupe d'exploitation que dans les parcelles en repos ⇒ Surface totale : 38 ha. <i>Cf Carte des habitats</i> ⇒ GROUPE DE PRODUCTION FORESTIERE : parcelles 22 à 24 ⇒ GROUPE DE REPOS : parcelles 16 et 24
Conditions foncières	Territoire administratif et propriété de la commune d'Asque

Descriptif des engagements :

Mesure 1	Suivi des habitats (structurel, dynamique et sanitaire) <u>Année 1</u> Mise en place de 5 placettes de suivi et état 0 dans chaque unité d'habitat= 5 jours d'expert <u>Années 1, 6</u> Application du protocole sur chaque placette ½ journée par placettes et 1 journée de mise en forme des résultats = 4 journées d'expert
Coût estimatif de la mesure 1 : 4500 euros + 100 euros de matériel	
9 journées d'expert à 500 euros	
Protocole de suivi des peuplements forestiers	
Cf Annexe de fiche Forêt 3	

Nature de l'action :	Mesure de gestion et de suivi des habitats naturels
Maîtrise d'ouvrage / Contractant potentiel	Office National des Forêts, la commune d'Asque
Mise en œuvre / Partenaires	Office National des Forêts, la commune d'Asque, Conservatoire Botanique

	National de Midi Pyrénées
Modalité de l'aide :	Mesure FG MN
Montant de l'aide :	A préciser
Outils financiers :	Fonds Natura 2000 : FEDER / FG MN : 13.5.a1 Amélioration des connaissances et 13.5.a3 Gestion des milieux naturels
Durée de mise en œuvre :	Dès la première année de l'animation du DOCOB

Indicateurs de suivi :	<p>Indicateurs de réalisation : Réalisation des prospections, signature d'un contrat Natura 2000</p> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de placettes installées - Suivis réalisés et premiers résultats
-------------------------------	---

Calendrier prévisionnel :

		PRIORITE	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Mesure 1	Placettes	2	2500 + 100	-	-	-	-	-
	Suivis	2	(matériel)	-	-	-	-	2000
Total			2600	-	-	-	-	2000

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB
--

4 600 euros

Action	Conservation et suivi des habitats forestiers de hêtraies sèches	FORET 3 Priorité : 2
---------------	---	---------------------------------------

Contexte	Ce type d'habitat est peu représenté sur le site mais permet de servir de zone témoin pour améliorer la connaissance sur sa dynamique.
-----------------	--

Habitats de la DH concernés :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Hêtraie mésoxérophile à sous bois riche en brachypode rupestre (CB 41-16 / UE 9150) – communautaire Fiche Habitat H5 ➤ Hêtraie calcicole à Sesslerie bleue des Pyrénées (CB 41-16 / UE 9150) – communautaire Fiche Habitat H5
Espèces de la DH concernées	➤ Rosalie des Alpes
Objectifs :	Etudier le devenir de ces forêts (dynamique, renouvellement, dynamique du sous bois,...)

Pratiques actuelles :	Forêt communale d'Asque (1998 – 2012) Parcelles concernées par le type d'habitat de 15 à 16 en repos, parcelle 17 pour partie en production
Périmètre d'application :	Versant sud du site ; parcelles 18 et 19 exclues
Conditions foncières	Territoire administratif et propriété de la commune d'Asque

Descriptif des engagements :

Mesure 1	Suivi des habitats (structurel, dynamique et sanitaire) <u>Année 1</u> Mise en place de 3 placettes de suivi et état 0 = 3 jours d'expert <u>Années 1, 6</u> Application du protocole sur chaque placette ½ journée par placettes et 1 journée de mise en forme des résultats = 2 journées ½ d'expert / an
Coût estimatif de la mesure 1 : 2750 euros + 100 euros de matériel 5 journées et 1/2 d'expert à 500 euros	
Protocole de suivi des peuplements forestiers Cf Annexes de la Fiche Forêt 3	

Nature de l'action :	Mesure de gestion et de suivi des habitats naturels
Maîtrise d'ouvrage / Contractant potentiel	Office National des Forêts, Conservatoire Botanique National de Midi Pyrénées, la commune d'Asque
Mise en œuvre / Partenaires	Office National des Forêts, Conservatoire Botanique National de Midi Pyrénées, la commune d'Asque
Modalité de l'aide :	Mesure FGMN
Montant de l'aide :	A préciser
Outils financiers :	Fonds Natura 2000 : FEDER / FGMN : 13.5.a1 Amélioration des connaissances et 13.5.a3 Gestion des milieux naturels
Durée de mise en œuvre :	Dès la première année de l'animation du DOCOB

Objets de contrôles :	
------------------------------	--

Indicateurs de suivi :	<p>Indicateurs de réalisation : Réalisation des prospections, signature d'un contrat Natura 2000</p> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de placettes installées - Suivis réalisés et premiers résultats
-------------------------------	---

Calendrier prévisionnel :

		PRIORITE	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Mesure 1	Placettes	2	1500 + 100	-	-	-	-	-
	Suivis	2	(matériel)	-	-	-	-	1250
Total			1600	-	-	-	-	1250

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB
--

2 850 euros

Action	Améliorer la connaissance sur les espèces de chiroptères présentes sur le site - Cavité du sentier du Col de la Huste	CHAUVES SOURIS
		1 Priorité : 3

Contexte	Le site se situe dans la zone des chaînons calcaires du piémont pyrénéen. Il recèle un réseau karstique important et de nombreuses cavités. Une d'elles a été visitée et a révélé la présence d'individus de chauve souris non identifiés à ce jour.
Habitats de la DH concernés :	➤ Grotte (CB 65-4 / UE 8310) – communautaire Fiche Habitat H9
Espèces de la DH concernées	➤ Chauve souris Il faut savoir que la plupart des espèces de Chauves souris sont visées aux Annexes II et IV de la Directive Habitat.
Objectifs :	1) Identifier les espèces présentes le cas échéant 2) Suivre les populations présentes <i>Cf Fiche Chauve souris 2</i>
Pratiques actuelles :	Aucune pratique de spéléologie avérée dans cette grotte
Périmètre d'application :	Grotte située près du sentier du Col de la Huste
Conditions foncières	Territoire administratif et propriété de la commune d'Asque

Descriptif des engagements :

Mesure 1	Identification des espèces avec possible capture Année 1 Priorité 2 1 visite d'1 journée à toutes les saisons = 4 journées d'expert
Coût estimatif de la mesure 2 : 2000 euros 4 journées d'expert à 500 euros	

Nature de l'action :	Mesure de gestion des habitats d'espèces animales
Maîtrise d'ouvrage / Contractant potentiel	Office National des Forêts, Groupe Chiroptères Midi Pyrénées (GCMP), la commune d'Asque
Mise en œuvre / Partenaires	Office National des Forêts, Groupe Chiroptères Midi Pyrénées (GCMP), la commune d'Asque
Modalité de l'aide :	Mesure FG MN
Montant de l'aide :	A préciser
Outils financiers :	Fonds Natura 2000 : FEDER / FG MN : 13.5.a1 Amélioration des connaissances et 13.5.a3 Gestion des milieux naturels
Durée de mise en œuvre :	La première année de l'animation du DOCOB
Objets de contrôles :	-
Indicateurs de suivi :	Indicateurs de réalisation : Réalisation des prospections, signature d'un contrat Natura 2000 Indicateurs de résultat : - Nombre d'individus observés - Nombre d'espèces identifiées

	- Caractérisation du statut des espèces
--	---

Calendrier prévisionnel :

	PRIORITE	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Mesure 1 Identification des espèces	2	2000	-	-	-	-	-
	TOTAL	2000	-	-	-	-	-

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB
--

<u>2 000 euros</u>

Action	Suivi des populations des espèces présentes dans la cavité du sentier du Col de la Huste	CHAUVES SOURIS
		2
		Priorité : 3

Contexte	Le site se situe dans la zone des chaînons calcaires du piémont pyrénéen. Il recèle un réseau karstique important et de nombreuses cavités. Une d'elles a été visité et a révélé la présence d'individus de chauve souris non identifiés à ce jour. <i>Cf Fiche Chauves souris 1</i> Le cas échéant, il convient de suivre les populations et les variations éventuelles d'effectifs.
-----------------	--

Habitats de la DH concernés :	➤ Grotte (CB 65-4 / UE 8310) – communautaire Fiche Habitat H9
Espèces de la DH concernées	➤ Chauve souris Il faut savoir que la plupart des espèces de Chauves souris sont visées aux Annexes II et IV de la Directive Habitat.
Objectifs :	Suivre les populations présentes

Pratiques actuelles :	Aucune pratique de spéléologie avérée dans cette grotte
Périmètre d'application :	Grotte située près du sentier du Col de la Huste
Conditions foncières	Territoire administratif et propriété de la commune d'Asque

Descriptif des engagements :

Mesure 1	Suivi des populations de chauves souris Années 2,4,6 Priorité 1 1 visite par saison = 4 journées d'expert / an
Coût estimatif de la mesure 1 : 6000 euros 4 journées d'expert / an à 500 euros par jour = 2 000 euros / an	

Nature de l'action :	Mesure de gestion des habitats d'espèces animales
Maîtrise d'ouvrage / Contractant potentiel	Office National des Forêts, Groupe Chiroptères Midi Pyrénées (GCMP), la commune d'Asque
Mise en œuvre / Partenaires	Office National des Forêts, Groupe Chiroptères Midi Pyrénées (GCMP), la commune d'Asque
Modalité de l'aide :	Meure FGMM
Montant de l'aide :	A préciser
Outils financiers :	Fonds Natura 2000 : FEDER / FGMM : 13.5.a1 Amélioration des connaissances et 13.5.a3 Gestion des milieux naturels
Durée de mise en œuvre :	La première année de l'animation du DOCOB
Objets de contrôles :	-

Indicateurs de suivi :	<p>Indicateurs de réalisation : Réalisation des prospections, signature d'un contrat Natura 2000</p> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'individus de chaque espèce observés - Evaluation de l'état des populations présentes
-------------------------------	--

Calendrier prévisionnel :

	PRIORITE	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Mesure 1 Suivi des populations de la grotte de la Huste	1	-	2000	-	2000	-	2000
TOTAL		-	2000	-	2000	-	2000

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB
--

6 000 euros

Action	Conservation d'une espèce forestière : la Rosalie des Alpes	ROSALIE Priorité : 3
---------------	--	---------------------------------------

Contexte	80% du site est couvert de forêt essentiellement de la hêtraie pyrénéenne. La Rosalie des Alpes est un insecte coléoptères qui vit dans le bois mort ou sénescant et qui a été observée sur le site.
-----------------	--

Habitats de la DH concernés :	<p>Tout habitat forestier en particulier tous les types de hêtraies et hêtraies sapinières relevant de la Directive ou non.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Hêtraie mésoxérophile à sous bois riche en brachypode rupestre (CB 41-16 / UE 9150) – communautaire Fiche Habitat H5 ➤ Hêtraie calcicole à Sesslerie bleue des Pyrénées (CB 41-16 / UE 9150) – communautaire Fiche Habitat H5 ➤ *Tillaies de ravins et tillaies sèches (CB *41-4 / UE 9180) – prioritaire Fiches Habitat H1 et H2 ➤ Hêtraie et hêtraie – sapinière hygrophile pyrénéenne à Scille (CB 41-141) – Hors Directive ➤ Hêtraie mésophile pyrénéenne à Hellébore vert (CB 41-142) – Hors Directive ➤ Taillis de Noisetiers (CB 38-C) – Hors Directive
Espèces de la DH concernées	➤ *Rosalie des Alpes <i>Rosalia alpina</i> – prioritaire Fiche Espèce E3
Objectifs :	Assurer la conservation de l'espèce en adaptant si besoin les modalités de gestion de la forêt et en sensibilisant les propriétaires et les gestionnaires.

Pratiques actuelles :	Forêt communale d'Asque (1998 – 2012) Les parcelles susceptibles de révéler les milieux favorables à l'espèce sont actuellement en repos (parcelles 15 à 19 incluse). Contact Rosalie : parcelle 17 dont une partie est en repos
Changements attendus	Maintien de la gestion forestière menée dans les parcelles du groupe de production et conservation de quelques chablis dans les parcelles mises en repos.
Périmètre d'application :	Ensemble des milieux forestiers du site
Conditions foncières	Territoire administratif et propriété de la commune d'Asque

Descriptif des engagements :

Mesure 1	Intégration des données dans l'aménagement forestier <u>Année 1</u> Priorité 3
Coût estimatif de la mesure 1 : 0 euros	

Nature de l'action :	Mesure de gestion des habitats d'espèces animales
Maîtrise d'ouvrage / Contractant potentiel	Office National des Forêts, la commune d'Asque
Mise en œuvre / Partenaires	Office National des Forêts, la commune d'Asque

Outils financiers :	Fonds Natura 2000 : FEDER / FGMN : 13.5.a1 Amélioration des connaissances et 13.5.a3 Gestion des milieux naturels
Durée de mise en œuvre :	La première année de l'animation du DOCOB
Indicateurs de suivi :	<p>Indicateurs de réalisation : Avenant à l'aménagement forestier</p> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'individus observés - Evaluation de la quantité de bois mort en forêt (parcelles en repos, parcelles en production)

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB

0 euros

Conclusion

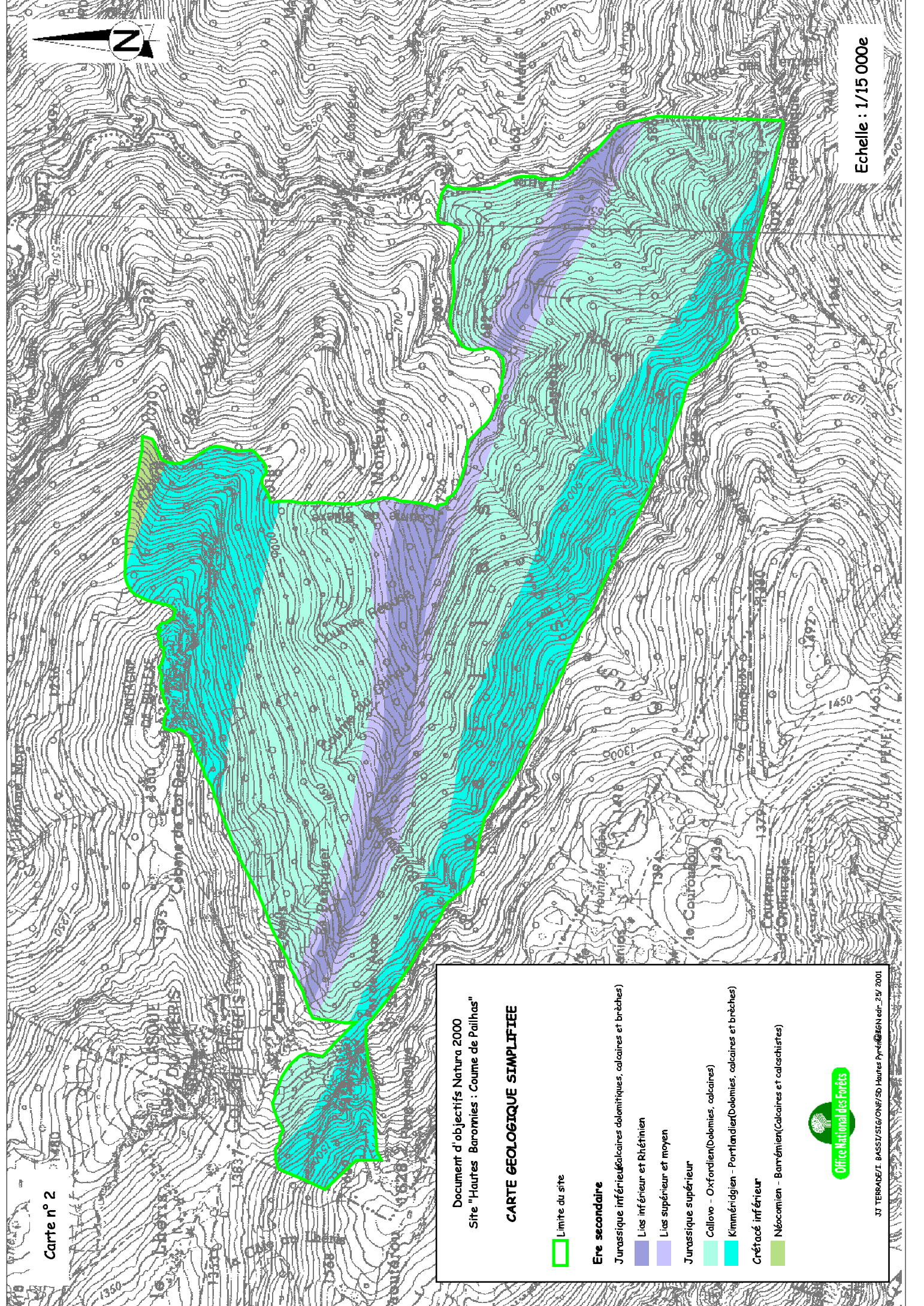
Ce document est voué à être opérationnel ; il représente un premier état des lieux tant sur le fonctionnement des habitats naturels et des habitats d'espèces présents sur le site qu'en matière d'activités humaines qui s'y exercent. La deuxième étape sera la mise en application des actions et des suivis proposés dans ce document de synthèse et ce sur une période de 6 ans.

Le nombre limité de fiche actions atteste que la gestion menée jusqu'à présent a permis de conserver les milieux et les populations d'espèces présents. C'est pourquoi certaines actions ne font pas l'objet d'actes de gestion proprement dits mais plutôt de recommandations à intégrer dans les plans de gestion existants.

Dans 6 ans, un premier bilan sera dressé et de nouvelles réflexions pour la conservation du patrimoine naturel, culturel et socio-économique pourront être engagées. La participation de chacun des acteurs y sera de nouveau sollicitée.

LISTE DES CARTES

- Carte 1 : Limites du site Natura 2000 (cf page 4)
- Carte 2 : Géologie simplifiée du site
- Carte 3 : Habitats naturels présents sur le site
- Carte 4 : Habitats naturels visés à l'annexe I de la Directive "Habitats"
- Carte 5 : Statut des habitats naturels
- Carte 6 : Habitats d'espèces animales et végétales (cf page 8)
- Carte 7 : Limites communales et références cadastrales
- Carte 8 : Les activités humaines
- Cartes 9 à 11 : Secteurs d'estive, pratique du brûlage dirigé et équipements pastoraux
- Carte 12 : Plan d'aménagement forestier (1998-2012)
- Carte 13/14 : Peuplements et équipements forestiers
- Carte 15 : Principaux sentiers de randonnée pédestre
- Carte 16 : Propositions d'actions (cf page 42)



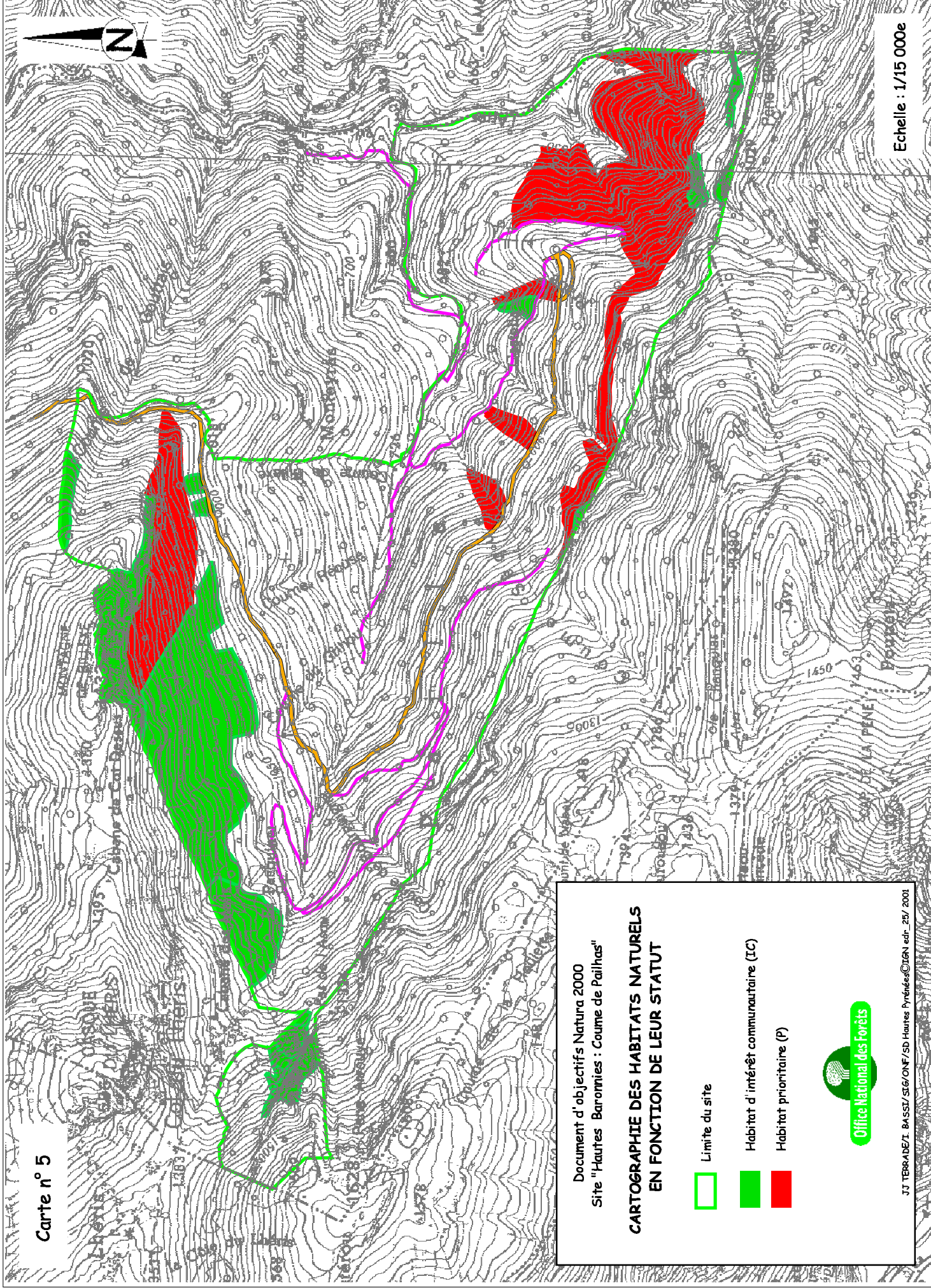
Document d'objectifs Natura 2000
Site "Hautes Baronnies : Coume de Pailhus"

CARTE GEOLOGIQUE SIMPLIFIEE

- Limite du site
- Ere secondaire**
 - Jurassique inférieur (Calcaires dolomitiques, calcaires et brèches)
 - Lias inférieur et Rétélien
 - Lias supérieur et moyen
- Jurassique supérieur**
 - Callovo - Oxfordien (Dolomies, calcaires)
 - Kimméridgien - Portlandier (Dolomies, calcaires et brèches)
- Crétacé inférieur**
 - Néocomien - Barrémien (Calcaires et calcschistes)




Office National des Forêts


JT TERRADE/L. BASSI/STIG/ONF/SD, Hautes Pyrénées@26N edr_25/ 2001



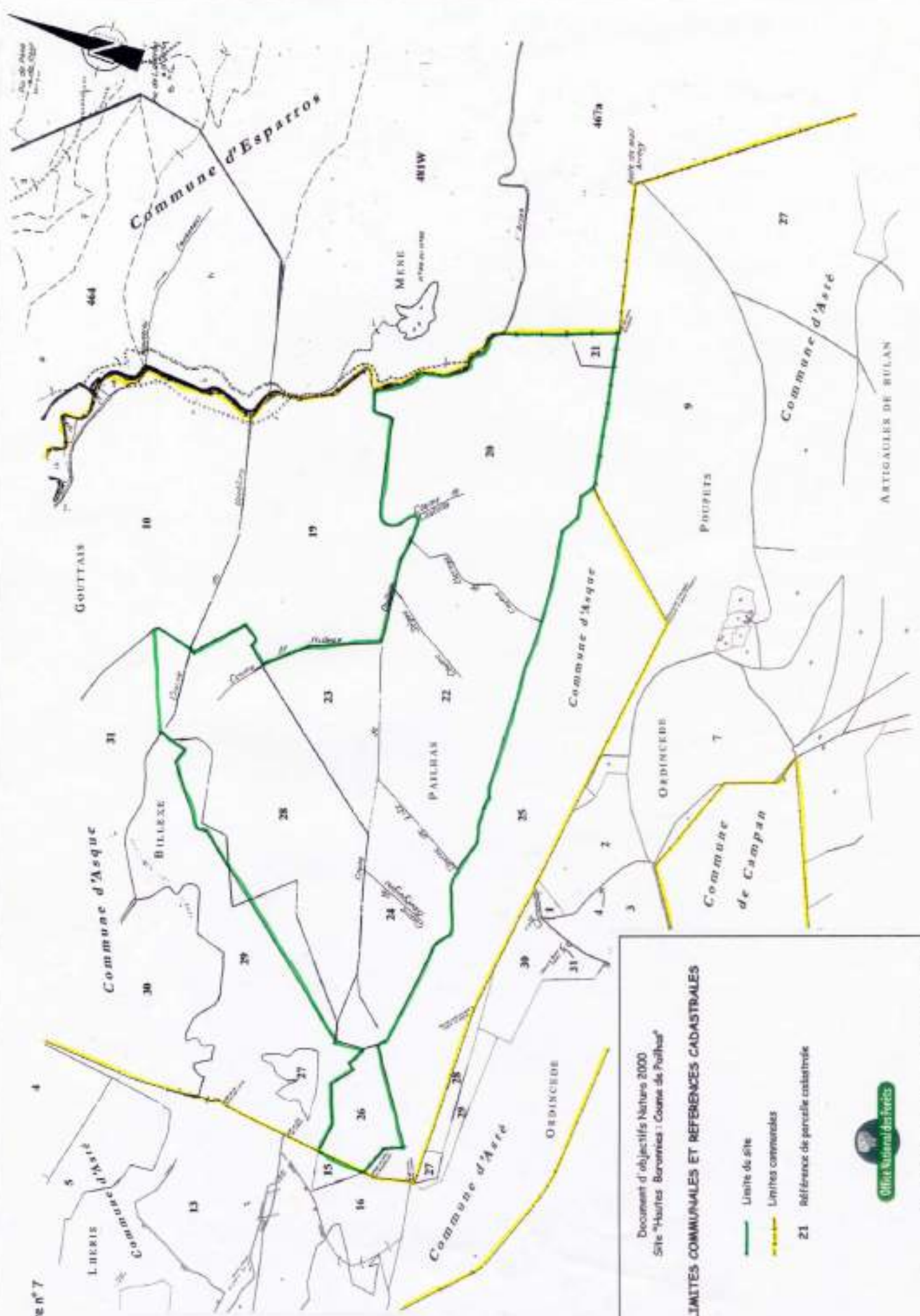
Document d'objectifs Natura 2000
Site "Hautes Baronnies : Coume de Pailhas"

CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS EN FONCTION DE LEUR STATUT

	Limite du site
	Habitat d'intérêt communautaire (IC)
	Habitat prioritaire (P)



JJ TERRADE/I. BASSI/SGE/ONF/SD Hautes Pyrénées@IGN edr. 25/ 2001

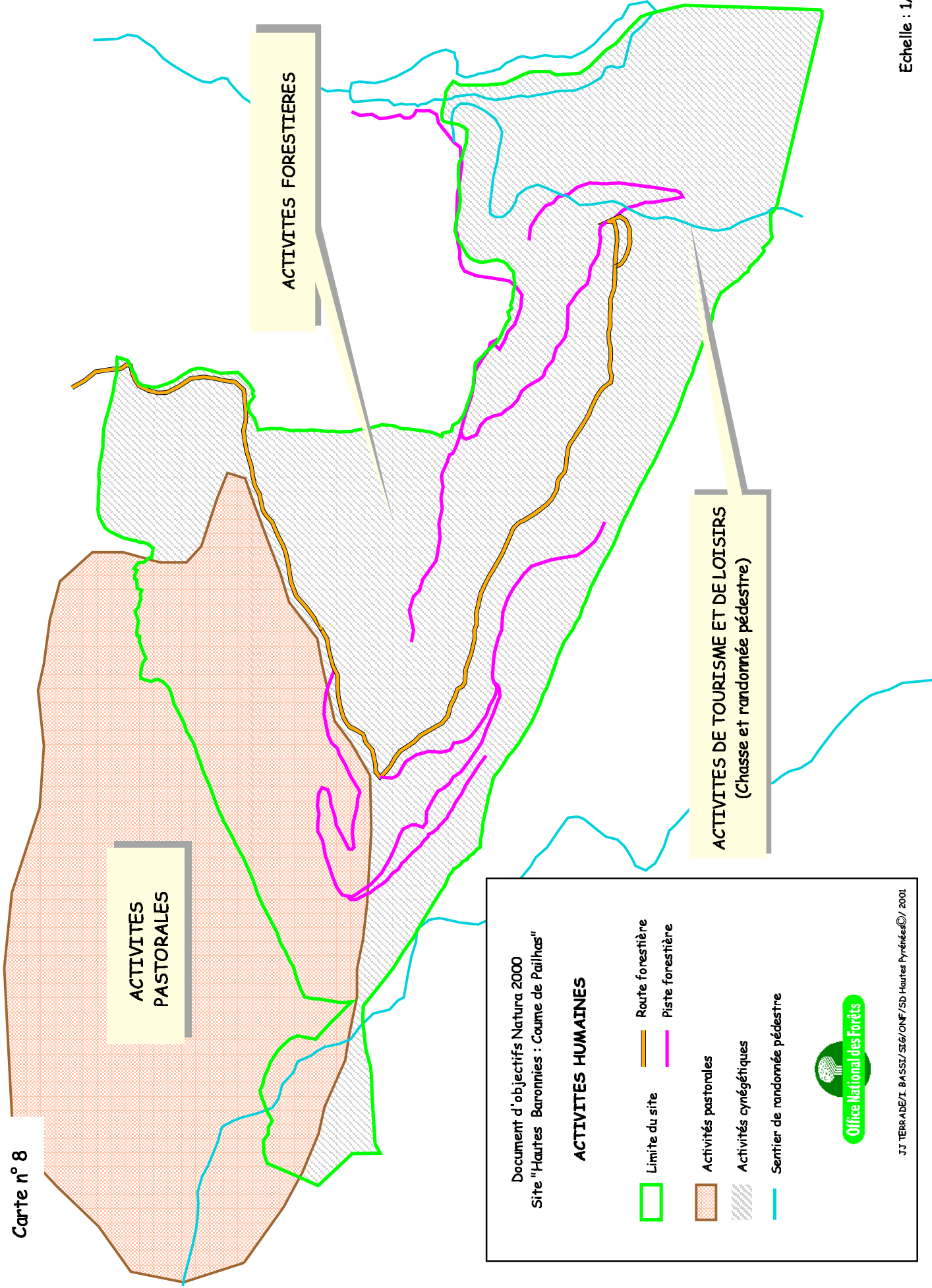


Document d'objectifs Nature 2000
Site "Hauts Baronnies : Coque de Poilhu"

LIMITES COMMUNALES ET REFERENCES CADASTRALES

- Limite du site
- Limite communale
- 21 Référence de parcelle cadastrée





Document d'objectifs Natura 2000
Site "Hauts Baronnies : Coume de Pailhas"



Document d'objectifs Natura 2000
Site "Hautes Baronnies : Coume de Pailhas"

ACTIVITE PASTORALE

Cartographie des secteurs d'estives

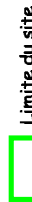
Type de troupeaux



Ovins



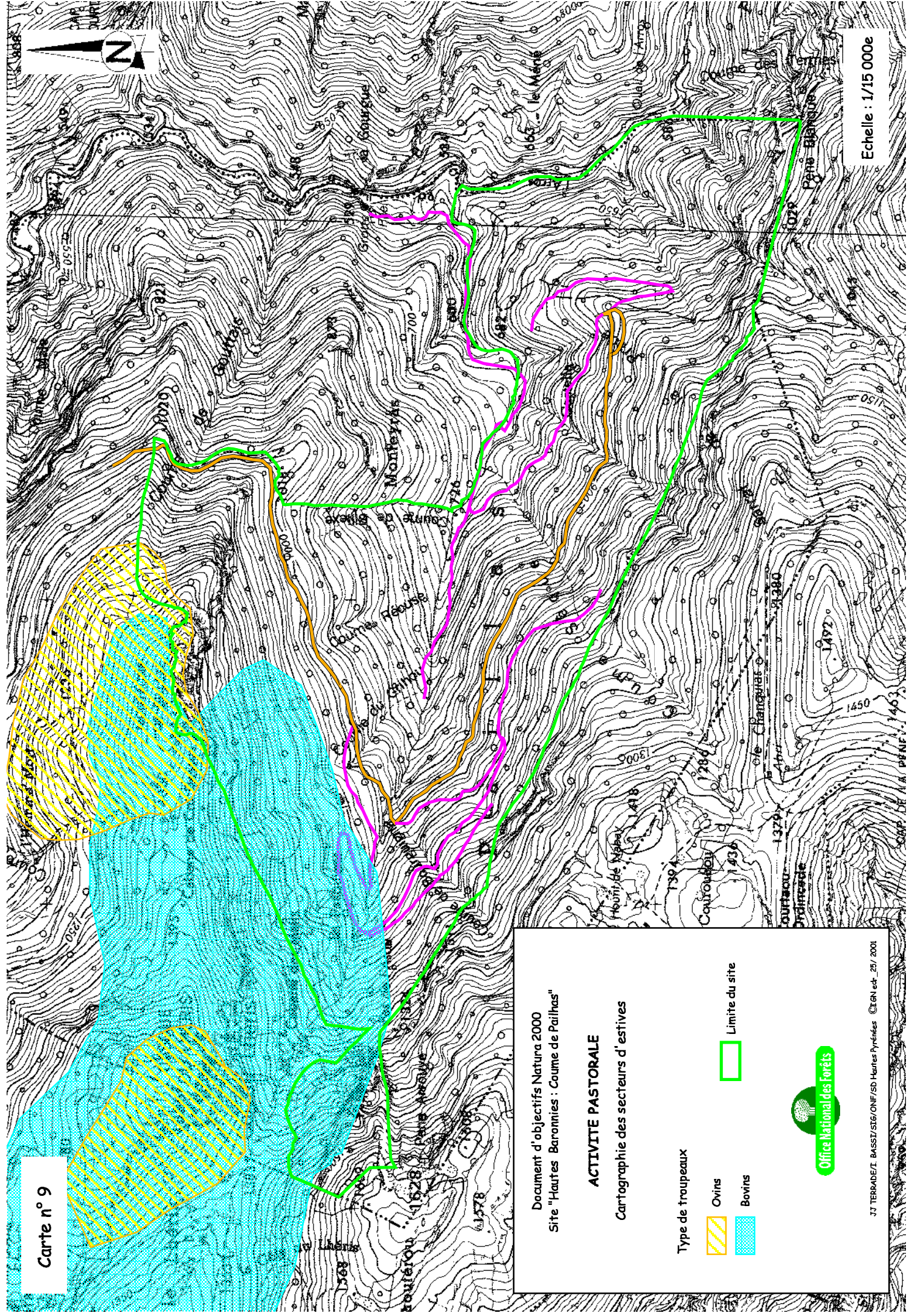
Bovins

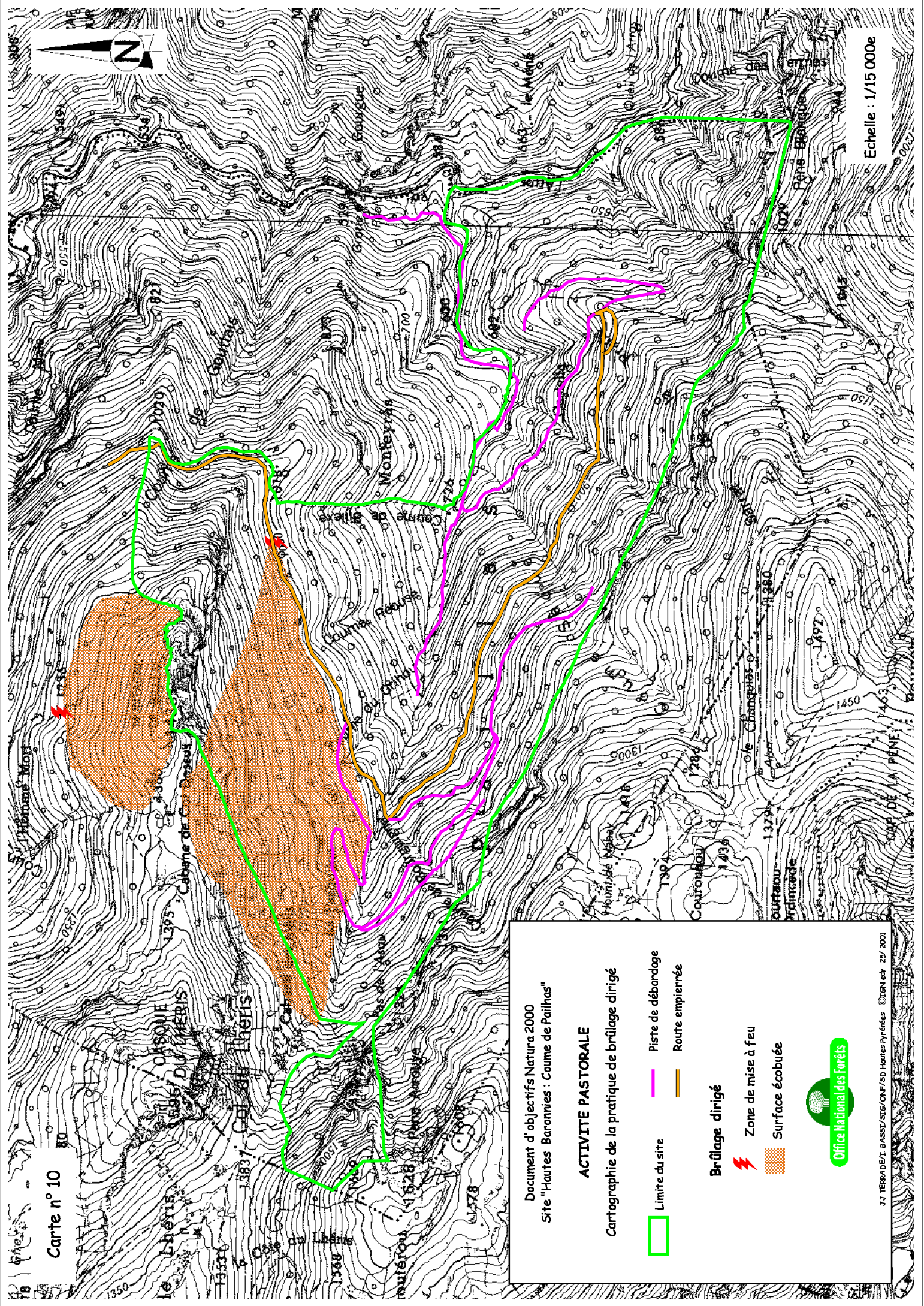


Limite du site



Office National des Forêts





Carte n° 10




80

Echelle : 1/15 000e



Document d'objectifs Natura 2000
Site "Hautes Baronnies : Coume de Pailhas"


ACTIVITE PASTORALE

Cartographie de la pratique de brûlage dirigé

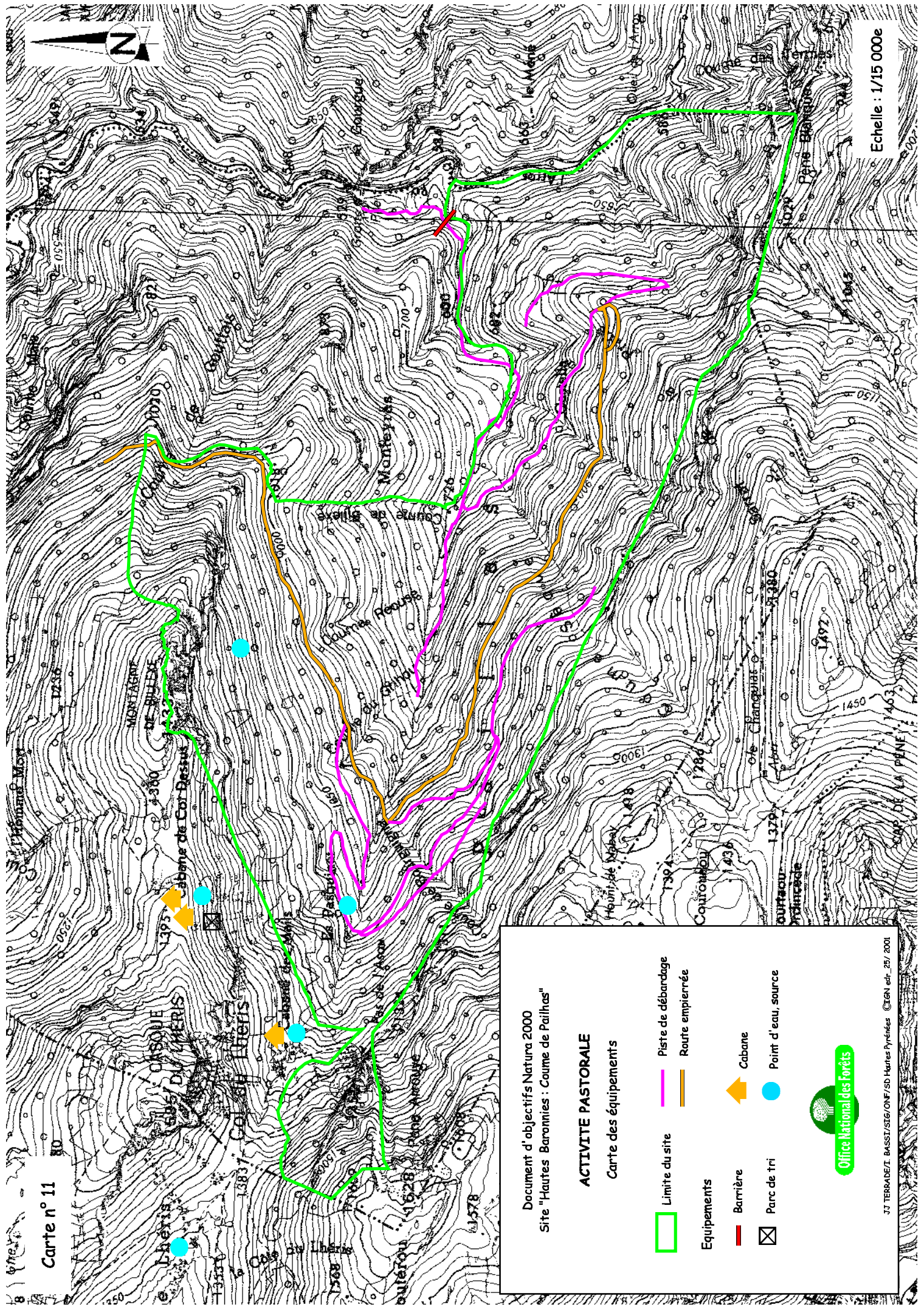
-  Limite du site
-  Piste de débarquement
-  Route empierrée

Brûlage dirigé

-  Zone de mise à feu
-  Surface éco buée



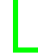


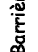



J.J. TERRADE ET B. BASSOT/SGR/ONF/SD Hautes Pyrénées ©IGN éd. 2001



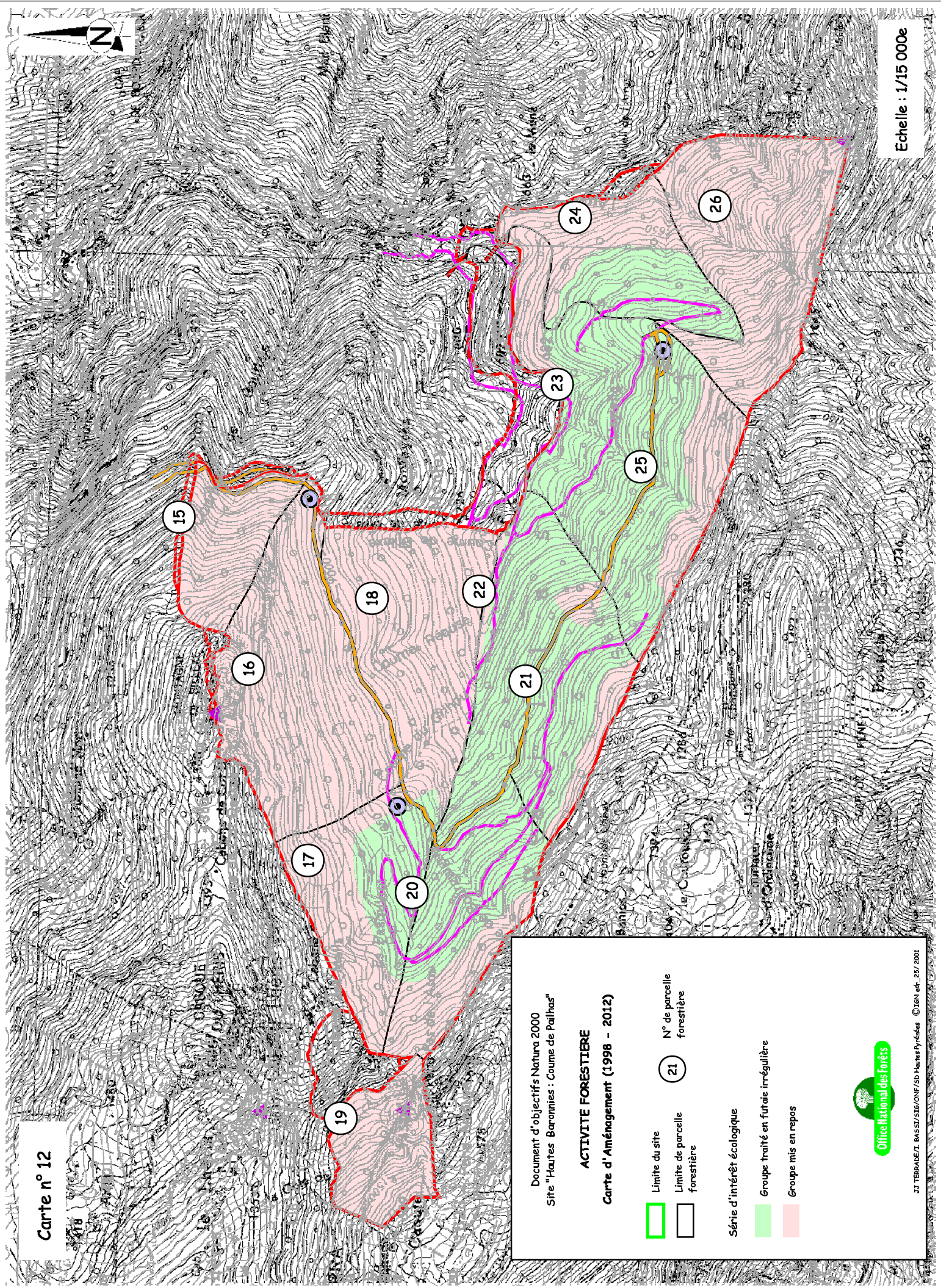
Document d'objectifs Natura 2000
Site "Hautes Baronnies : Courme de Pailhas"

ACTIVITE PASTORALE

Carte des équipements




-  Limite du site
-  Piste de débarcadage
-  Route empierrée
-  Barrière
-  Cabane
-  Parc de tri
-  Point d'eau, source



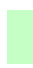



Document d'objectifs Natura 2000
Site "Hautes Baronnies : Coume de Pailhas"

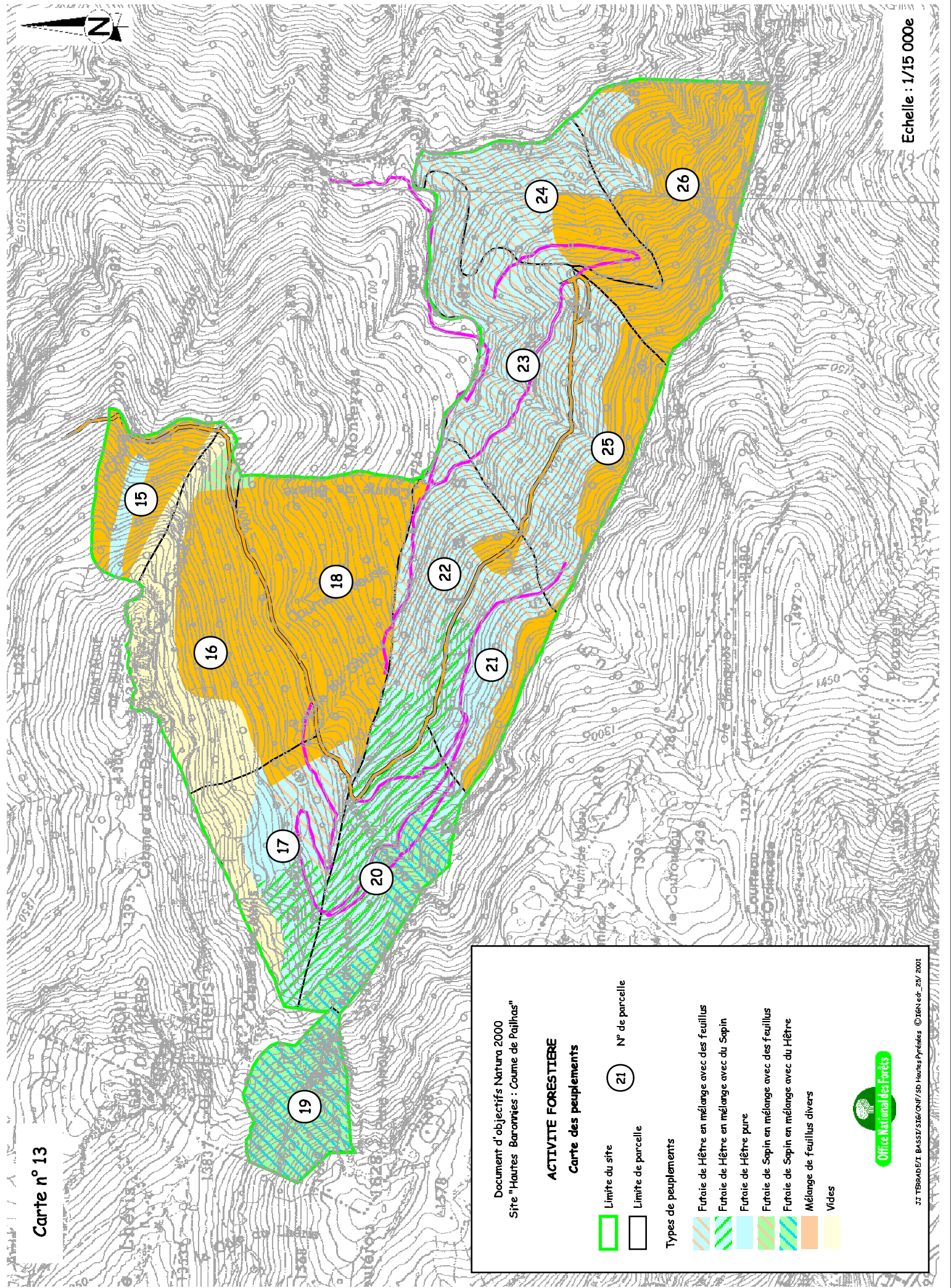
ACTIVITE FORESTIERE
Carte d'Aménagement (1998 - 2012)

-  Limite du site
-  Limite de parcelle forestière
-  N° de parcelle forestière

Série d'intérêt écologique

-  Groupe traité en futaie irrégulière
-  Groupe mis en repos












Document d'objectifs Natura 2000
Site "Hautes Baronnies : Courme de Pailhas"

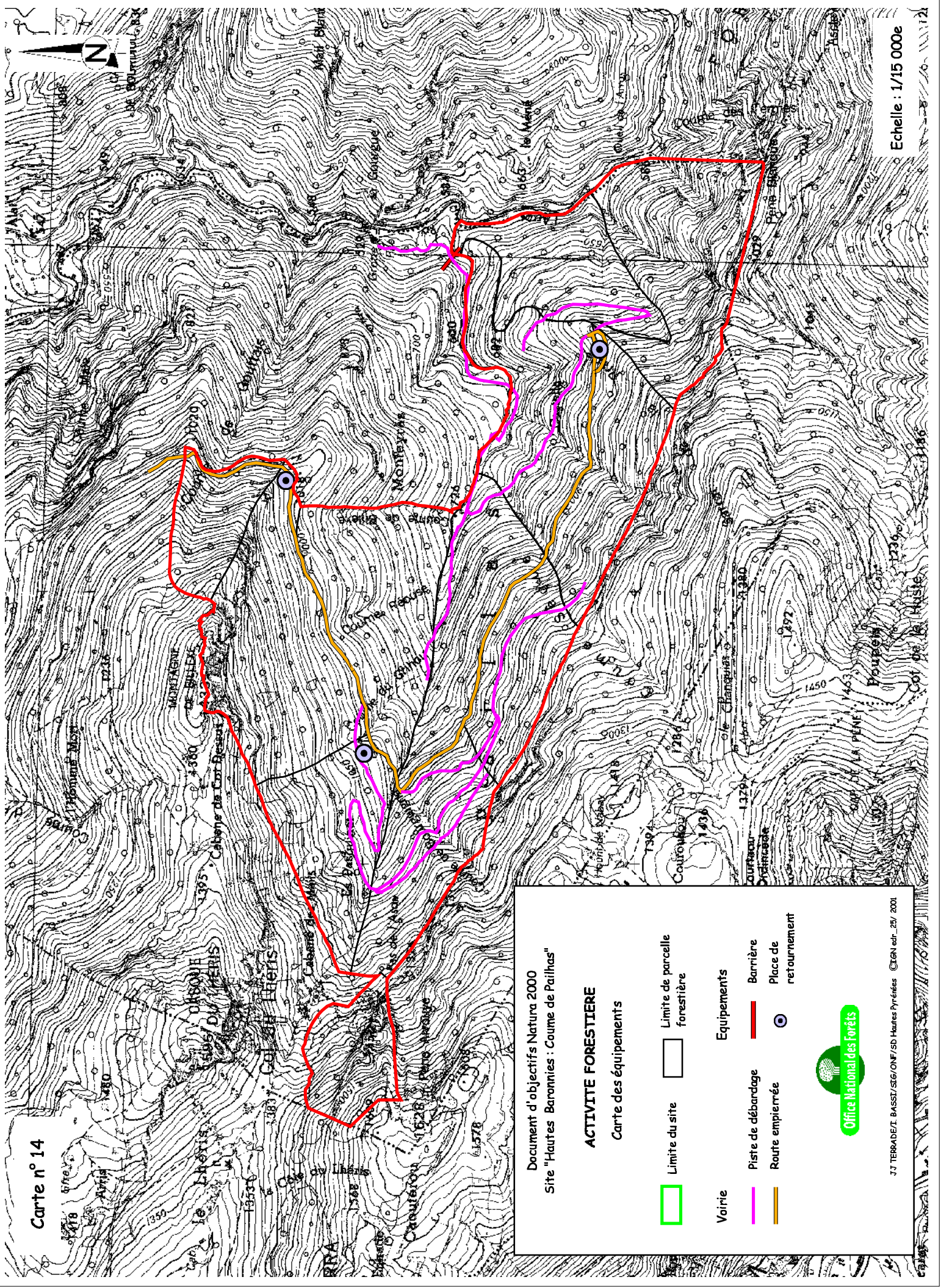
ACTIVITE FORESTIERE
Carte des peuplements

-  Limite du site
-  Limite de parcelle
-  21 N° de parcelle

Types de peuplements

-  Futaie de Hêtre en mélange avec des feuillus
-  Futaie de Hêtre en mélange avec du Sapin
-  Futaie de Hêtre pure
-  Futaie de Sapin en mélange avec des feuillus
-  Futaie de Sapin en mélange avec du Hêtre
-  Mélange de feuillus divers
-  Vides


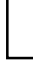



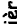






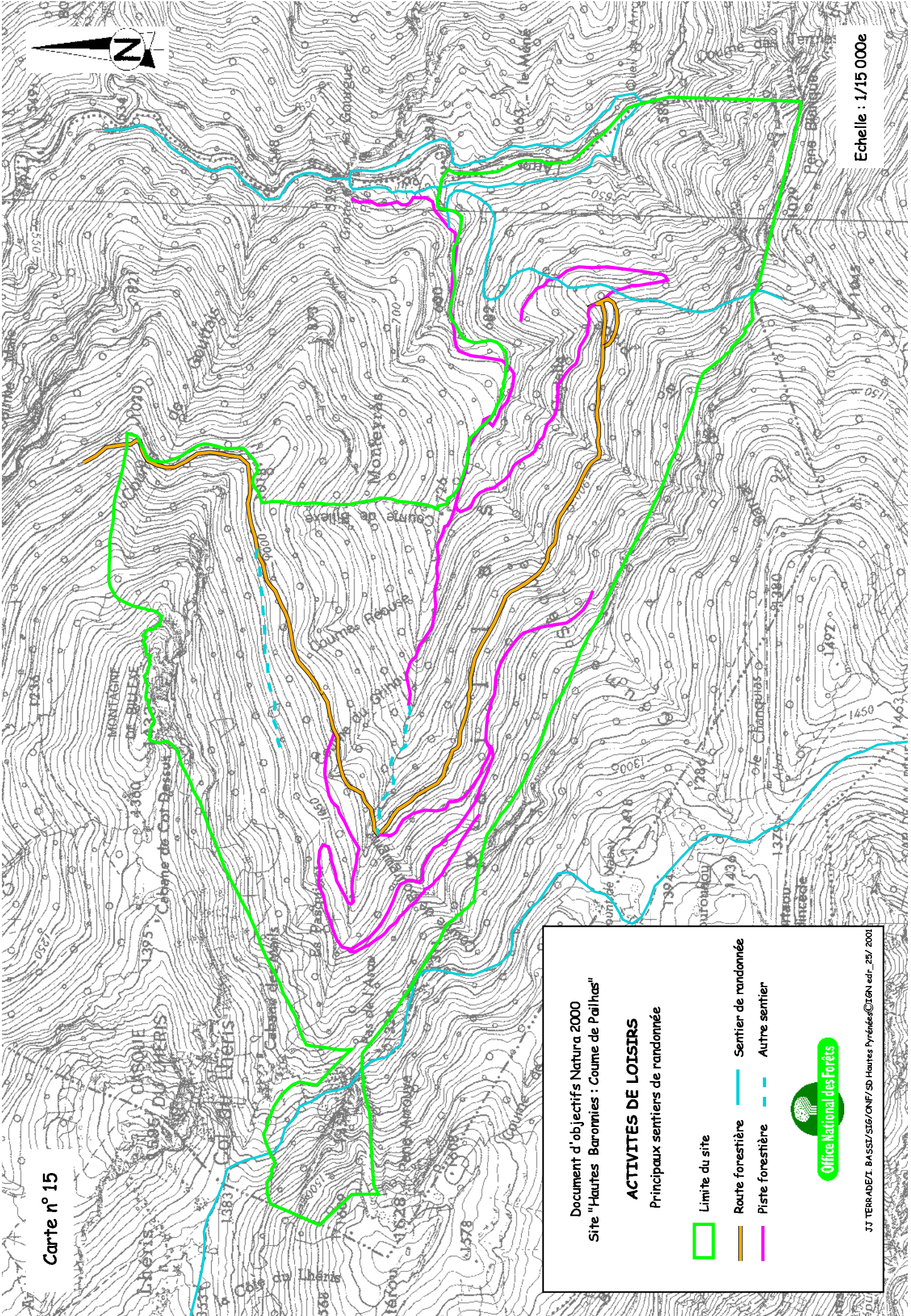
Document d'objectifs Natura 2000
Site "Hautes Baronnies : Coume de Pailhas"

ACTIVITE FORESTIERE

Carte des équipements

- | | | | |
|---|----------------------|---|-------------------------------|
|  | Limite du site |  | Limite de parcelle forestière |
|  | Voirie |  | Equipements |
|  | Piste de débarcadage |  | Barrière |
|  | Route empierrée |  | Place de retournement |





Document d'objectifs Natura 2000
Site "Hautes Baronnies : Coume de Paihas"

ACTIVITES DE LOISIRS

Principaux sentiers de randonnée

-  Limite du site
-  Route forestière
-  Piste forestière
-  Sentier de randonnée
-  Autre sentier



Préfecture des Hautes-Pyrénées
Place Charles de Gaulle - Rue des Ursulines
65013 TARBES cedex
Tél. : 05 62 51 44 44

DIREN Midi-Pyrénées
Cité administrative, Bv Armand DUPORTAL
Bât G 31074 Toulouse
Tél : 05 62 30 26 26

DDAF des Hautes-Pyrénées
Cité administrative Reffye
65017 TARBES cedex
Tél : 05 62 44 59 00



ONF - Hautes-Pyrénées
centre Kennedy B.P. 1312
65013 Tarbes
Tél. : 05 62 44 20 40



Direction Régionale de l'Environnement
MIDI-PYRÉNÉES



*Direction Départementale
de l'Agriculture et de la Forêt
des Hautes-Pyrénées*